

L'Italie doit capituler sans conditions

Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères à Londres déclare que les Alliés n'ont pas offert de conditions de paix à l'Italie.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Anthony Eden, a répété en Chambre des Communes que les Alliés n'avaient pas offert de conditions de paix à l'Italie. M. Eden répondait à un député qui lui avait demandé comment il se faisait que le général Dwight D. Eisenhower avait parlé de "condition" de paix honorables dans un récent message aux Italiens.

M. Eden a déclaré que les Alliés continuaient d'exiger une reddition sans conditions et il a ajouté :

"Je ne veux pas discuter cette question maintenant, mais je puis imaginer des circonstances où une capitulation sans conditions pourrait ne pas être déshonorante pour ceux qui s'y résoudraient."

La déclaration de M. Eden a donné un démenti à la radio allemande, qui diffusa hier une dépêche de Genève disant que le président Roosevelt avait offert des conditions d'armistice à l'Italie.

D'autre part, tout indique que l'Italie s'oppose de plus en plus à la capitulation sans conditions qui lui est demandée, ce qui renforce ici la conviction que les Alliés devront envahir la péninsule italienne pour obtenir cette capitulation.

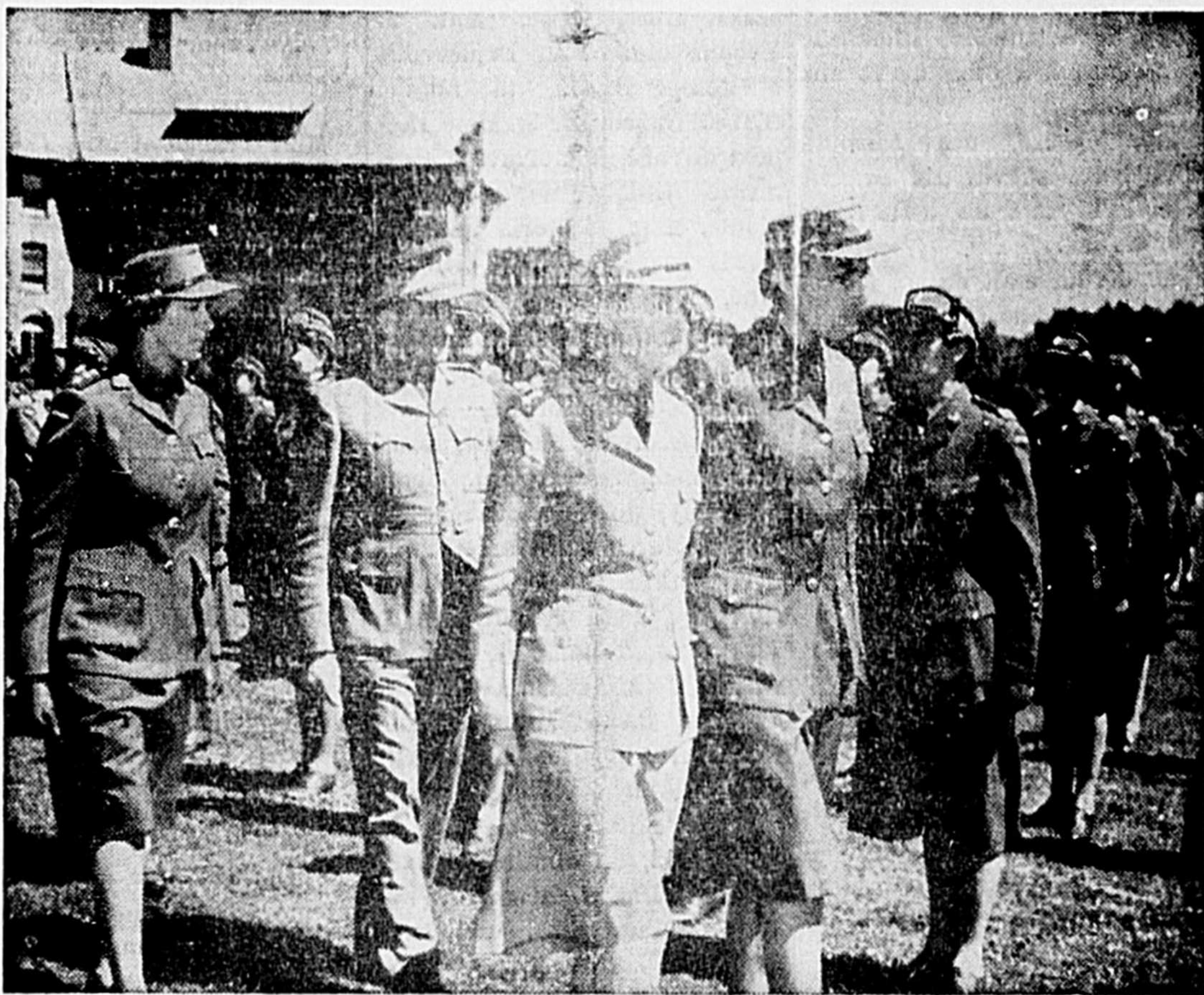
M. Eden déclara aux Communes que les Alliés ne seraient pas "trop disposés" à adopter "une attitude raisonnable" à l'égard de l'Italie en retour de son aide contre l'Allemagne, mais cela ne fait pas espérer une paix immédiate.

Au contraire, on croit de plus en plus que de nouveaux et formidables coups devront être portés à l'Italie pour la faire sortir de la guerre avant que l'Allemagne n'ait consolidé ses positions dans la péninsule. Il se pourrait même que l'Italie soit envahie pendant que la bataille de Sicile bat son plein.

M. Eden a dit que les Alliés étaient prêts à accepter la capitulation de n'importe quel italien détenant l'autorité voulue, quels que fussent ses antécédents de cet Italien.

"Nous sommes désireux d'une paix qui permette à l'Italie de jouer de nouveau un rôle comme nation respectable," dit M. Eden.

"Si nous acceptons une capitulation sans conditions de quelqu'un, je ne considère pas le moins du monde que je me trouverais ainsi à reconnaître cette personne. Je serais extrêmement enchanté d'accepter une capitulation sans conditions d'Hitler demain", ajouta encore M. Eden.



Le major-général E.-J. Renaud, C.B.E., commandant du district militaire No. 4, accompagné du capitaine Jean Ritchie, a passé l'inspection des cadets-officiers qui ont été reçus sous-lieutenants, samedi dernier, au centre d'entraînement féminin de Ste-Anne-de-Bellefleur. Nous voyons en avant du major-général et du capitaine Ritchie le lieutenant M.-J. Fleck (à gauche) et le lieutenant G. Carlisle. Le major-général Renaud a remis leur brevet d'officier à quarante nouveaux sous-lieutenants du C.W.A.C. (Photo Armée canadienne)

Billet du jeudi

PAUL CLAUDEL

A propos de Claudel, ceux qui lisent se divisent curieusement; ceux qui aiment Claudel et ceux qui ne l'aiment pas, ceux qui comprennent Claudel, ceux qui n'y entendent rien, ceux qui croient le comprendre. Au vrai, l'auteur de *L'Annonce faite à Marie*, de *L'Otage*, de *Soulier de satin*, est extrêmement déconcertant. Non pas décevant, mais déconcertant, trop souvent insaisissable, volontairement hermétique. Au moment précis où l'on croit tenir sa pensée, il nous échappe. Il semble prendre plaisir à jouer, avec le lecteur, une sorte de jeu intellectuel de cache-cache, où le second se sent soudain dupe du premier. Ce qui ne lui interdit point des pages lumineuses, où la sûreté de la doctrine, l'élévation de la pensée, s'unissent harmonieusement à la magie de la phrase, imprégnée de symbolisme en nuances et de lyrisme fulgurant. Souvent obscur, bizarre même, affectionnant un mètre, des tournures et une syntaxe où le commun ne se reconnaît pas facilement, Claudel ne se soucie guère d'être compris de la foule. N'écrit-il pas lui-même :

Je n'ai pas à faire de vous, à vous de trouver votre compte avec moi. Comme la meule fait de l'olive et comme de la plus revêche racine le chimiste sait retirer l'alcaloïde.

Malgré ses défauts, que l'on croirait vultueux, ses singularités, les réserves auxquelles invite son œuvre, Claudel reste en France l'un des plus grands poètes de la génération de 1870. Un recueil de *Morceaux choisis*, publié cette année à Montréal, permet de prendre contact avec sa robuste personnalité, de s'initier quelque peu à la pensée et au rythme claudéliens.

Paul Claudel est catholique, non seulement de nom, mais catholique fervent et pratiquant. Comme tant d'autres écrivains de son temps, il grandit dans le positivisme et l'athéisme. Peu à peu, il rejette la philosophie des non-croyants du siècle dernier, étayée sur les prétentions scientifiques de Comte, Berthelot, Renan et autres. "J'acceptais, écrit-il, l'hypothèse moniste et mécaniste dans toute sa rigueur, je croyais que tout était soumis aux lois et que ce monde était un enchaînement dur d'effets et de causes que la science allait arriver après-demain à démêler parfaitement. Tout cela me semblait fort triste et fort ennuyeux... Je vivais d'ailleurs dans l'immoralité et, peu à peu, je tombai dans un état de désespoir." Il revient au catholicisme de ses pères, le 25 décembre 1886, en assistant à la messe de minuit à Notre-Dame de Paris. Il ne se déclare pratiquant que quatre ans plus tard, en 1890. Sa vocation d'écrivain coïncide avec son éveil à la foi. Dès lors il travaille beaucoup, approfondissant les hommes et les livres, la Bible plus que tous les autres. Diplômé de carrière, il court le monde et s'empare les yeux "des merveilles de la sagesse divine." Sa culture est universelle, dans le sens profond du mot; "un océan de pensée", dit Francis Jammes. Son œuvre entier s'explique par sa conception de l'univers. Il croit, veut que les autres croient avec lui. Il a la foi du charbonnier et celle du missionnaire. Il se proclame converti et se sent l'âme d'un convertisseur.

Jeune, Claudel fréquentait les

milieux symbolistes et il alla maintes fois chez Mallarmé, où personne ne semblait remarquer sa présence. D'ailleurs distant, discret et taciturne, il écoutait et parlait peu. Il publie ses premiers livres sans les signer, craignant que sa manière étrange ne le fasse mal noter dans les milieux diplomatiques. Il garde pendant des années cette réserve, qui va de pair avec son indifférence à l'endroit du public. Marcel Schwob, Juif et l'un des plus fins lettrés de son époque, est l'un des premiers, avec Elémir Bourges, à reconnaître son génie. Claudel a quarante ans passés, quand on s'avise de son existence comme écrivain. Il se découvre alors des admirateurs passionnés dont la louange l'étonne en l'amusant. L'homme offre ce paradoxe d'être ensemble d'être un poète hautement lyrique et un politique avisé, doublé d'un homme d'affaire clairvoyant. Il entre au service des Affaires étrangères en 1890, devient successivement consul aux Etats-Unis, en Chine pendant près de quinze ans, en Autriche, en Allemagne et en Italie, ministre de France, à Rio-de-Janeiro, à Copenhague, ambassadeur à Tokio, à Washington, à Bruxelles. Né le 6 août 1868, à Villeneuve-sur-Fère, modeste village du département de l'Aisne, Claudel est âgé aujourd'hui de 75 ans. Depuis quelques années, ou plus exactement depuis 1935, il a réintégré le pays de ses ancêtres. Il vit seul avec sa femme, dans son château de Brancques, en vue du Rhône, entre Lyon et Grenoble. Depuis l'invasion de la France, on ne sait rien de lui.

L'Illettré.

Les dépenses formidables du Canada

Les députés ont voté pendant six mois une somme de \$6,408,000,000. — Comparaison avec les Etats-Unis.

Après six mois d'activité, c'est la tranquillité sur la colline du Parlement. Les députés sont partis il y a déjà une semaine, le restaurant est fermé, les employés de la session ont été payés et sont partis en vacances, il ne reste plus que les courtiers parlementaires qui continuent, pour le moment, à

donner des sommaires de la dernière session. Comme on est plus à l'aise pour écrire on est aussi plus en mesure d'étudier à tête reposée ce qui s'est passé au cours des derniers six mois.

Laissons de côté tout le verbiage qui a rempli exactement 5753 pages des "Débats de la Chambre" pour nous attacher

uniquement à ce qui sort de l'ordinaire.

Il n'y a aucun doute, que c'est l'argent que nous avons voté. D'aucuns seront peut-être surpris d'apprendre que le parlement au cours de la dernière session a voté une somme totale de \$6,408,000,000. Lorsqu'on se souvient qu'il y a quelques années le budget de \$500,000,000 était considéré comme énorme on n'ose pas ajouter de qualificatif à ce montant que nos parlementaires ont voté. Pour savoir ce que cela peut représenter, qu'on se souvienne

(Suite à la page 2)

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Communiqué fourni par M. O. Beaumier, représentant local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Bureau 3, 190 rue Hériot, Drummondville.

LES COUPONS DE SUCRE POUR CONSERVES

L'administration du rationnement de la Commission des prix et du commerce a annoncé que les coupons de sucre pour conserves qui devaient devenir valables au cours des mois d'août et septembre le sont depuis le 20 juillet. Depuis cette date les détaillants sont autorisés à accepter ces coupons bien qu'ils soient marqués "non valables avant août et septembre."

Cela ne signifie pas qu'il y aura du sucre supplémentaire pour conserves à domicile disponible plus tard au cours de la saison, expliqua un porte-parole. "Cette initiative est prise dans le but de faciliter la tâche des ménagères qui desireraient se servir immédiatement des petits fruits de la saison actuelle, au lieu de faire des conserves tout l'été. Il n'y a aucune perspective, en ce moment, que la ration de sucre pour conserves sera augmentée."

LE RATIONNEMENT DU CAFÉ

A la suite de la déclaration du Président Roosevelt que le rationnement du café était abandonné aux Etats-Unis, un si grand nombre de demandes de renseignements, à savoir si une mesure semblable serait prise au Canada, est parvenue à la Commission des prix et du commerce que M. R. T. Mohan, administrateur du thé, du café et des épices, a jugé bon de donner une réponse officielle.

En premier lieu, les expéditions de café vers le Canada sont établies sur une base définitive d'allocation de tonnage et bien que ce café arrive d'abord dans un port des Etats-Unis et nous parvienne ensuite par voie terrestre, nos allocations n'ont pas été augmentées et les stocks de café au Canada restent les mêmes. En ce moment nous avons au Canada des approvisionnements de café pour une période de 4 mois, quantité insuffisante pour permettre une augmentation de la ration.

En deuxième lieu, le thé et le café sont rationnés au Canada avec le même coupon. Vu que la ration de thé est assez minime et que celle du café est relativement plus généreuse, la consommation du café a augmenté de plus de 15 pour cent, si on la compare avec la consommation normale d'avant-guerre, tandis que celle du thé a diminué de presque 50 pour cent. Les consommateurs se sont rués sur le Café. Le coupon étant double, la ration d'un de ses éléments ne pourrait être augmentée sans prendre la même mesure pour l'autre, afin d'être juste vis-à-vis de tous les consommateurs.

Répondant à une question, savoir si notre allocation de tonnage serait augmentée, M. Mohan a déclaré que pour le moment cela n'était pas probable.

La Commission des prix et du commerce vient de geler les stocks de fruits et légumes en conserve que détiennent actuellement les marchands de gros et les metteurs en conserve. La Commission des prix a pris cette décision parce que à l'heure actuelle, alors qu'il y a abondance de fruits et légumes en frais sur le marché, cette restriction n'affectera pas considérablement les consommateurs et permettra l'accumulation de

stocks de conserves pour l'hiver.

Les soupes, les aliments de bébé en conserve, les gelées et les confitures ne sont pas compris dans ces restrictions.

LES PRIX DE L'AGNEAU DU PRINTEMPS

L'administration des vivres de la Commission des prix et du commerce vient d'émettre une ordonnance portant sur le plafond des prix pour l'agneau du printemps pour la période du 27 juillet au 31 août.

Les experts de la Commission prévoient que cette ordonnance aura pour effet de réduire, sur le marché de Montréal et de Québec, par exemple, le prix du gros des carcasses à 30 cents la livre. Les prix de détail seront donc aussi beaucoup plus bas.

Les prix de l'agneau du printemps au cours de l'année, a-t-on soupçonné, n'ont pas suivi la courbe de l'an dernier qui indiquait, commencent vers la mi-juillet, des baisses saisonnières pour les prix des carcasses. On a cru sage conséquemment de placer les prix des agneaux du printemps sous un plafond des prix pour chaque zone du Canada. On a amendé à cette fin l'ordonnance antérieure No. 196 de la Commission.

L'ordonnance émise aujourd'hui exige que l'agneau du printemps soit vendu en carcasses ou en quartiers uniquement au gros. Tombent sous le coup de la nouvelle ordonnance tous les agneaux nés au cours de l'année ou en décembre 1942. Bien que les prix fixés par l'ordonnance pour les carcasses soient plus bas que les prix actuellement en cours, ils seront encore suffisamment élevés pour permettre aux acheteurs de payer aux producteurs un prix pour l'agneau sur pattes au moins aussi élevés qu'à la période correspondante l'année précédente.

LES PRIX MAXIMA DES OEUFS

La nouvelle ordonnance concernant les prix maxima des oeufs, émise par la Commission des prix et du commerce, n'effectue aucun changement radical dans la situation du premier producteur d'oeufs, et lui apporte à peu près le même revenu pour ses oeufs, mais elle prend une initiative importante en élargissant le principe du contrôle des prix à toutes les ventes des producteurs. Auparavant, les premiers producteurs n'étaient soumis au contrôle des prix que lorsque leurs ventes étaient faites directement aux consommateurs.

La situation actuelle est que maintenant les premiers producteurs ont des règlements définis de prix de plafond pour toutes leurs ventes. Lorsqu'un producteur vend ses oeufs à un grossiste son prix de plafond sera le prix maximum tel qu'établi dans les différentes zones créées. Lorsqu'un producteur vend à un détaillant, le plafond sera le même que celui aux grossistes. Mais lorsque les ventes seront faites directement à un consommateur, soit sur un marché public ou ailleurs, le plafond sera le suivant: le prix maximum aux grossistes dans la zone intéressée, et en plus la nouvelle majoration légale de six cents la douzaine.

Il faut se rappeler toutefois, que ces règlements fixent des prix maxima seulement et que les opérations du marché normal doivent continuer à régir les fluctuations des prix des oeufs, au-dessous des plafonds

(Suite à la page 6)

Les grands mérites de l'initiative privée

Ils devraient être mieux connus.—Une campagne de publicité s'impose.—Ce qui a été fait dans le passé.

On entend souvent parler de nos jours du système d'initiative privée. C'est un système disent ceux qui en font partie, qui doit être sauvegardé. Il n'en reste pas moins que sa durée est menacée de plus en plus maintenant que les gouvernements, par suite de la guerre, exercent leurs contrôles sur ceci et sur cela.

Aussi a-t-on, aux Etats-Unis, tout particulièrement entrepris toute une campagne pour mieux faire comprendre aux gens le système d'entreprises privées.

Encore tout dernièrement M. George H. Dennison, président des Nations Better Business Bureaus, insistait sur cette question.

Chaque jour, disait-il, des milliers de gens font des affaires avec telle ou telle compagnie privée. La seule chose qu'ils savent sur ces compagnies c'est qu'elles fabriquent et vendent des marchandises qui leur conviennent. Grâce à une publicité bien faite, les produits de ces compagnies sont connus et appréciés. savent-ils, cependant, que toutes ces entreprises privées constituent des parties intégrales du système économique sous lequel nous vivons depuis plusieurs années? Savent-ils de quelle façon la production massive a contribué à réduire le coût de revient? Savent-ils tout ce que ces compagnies privées ont fait pour fournir du travail à des milliers de personnes? Ce sont pourtant là des choses que le public devrait savoir. Justifient-ils l'industriel, le manufacturier ou le marchand n'ont fait qu'annoncer ce qu'ils avaient à vendre. Ils n'ont pas cru qu'il était nécessaire de faire comprendre au public le rôle important qu'ils jouent dans notre système économique. C'est le temps plus que jamais car une campagne insidieuse a été

commencée dans le sens contraire. Des affaires de détail qui auraient pu être réglées sans bruit sont devenues des crimes. On fait flic de tout bois, dans certains quartiers, pour s'en prendre aux entreprises privées comme si elles pouvaient être accusées de tous les maux qui assaillent l'humanité. Chaque fois que les gouvernements mettent de nouvelles entraves au libre commerce, immédiatement tout un groupe applaudit à tout rompre.

Malgré ses fautes—qui n'en a pas?—l'entreprise privée, à tout prendre, vaut bien d'autres systèmes. C'est grâce à elle, en tout cas, si nos pays d'Amérique se sont développés. Partout, dans tous les domaines, c'est l'initiative privée qui a tracé le chemin aux autres. Ce ne sont pas les gouvernements qui, au début, ont commencé à harnacher nos pouvoirs d'eau et produire l'électricité, ce ne sont pas eux non plus qui ont été les premiers à poser les voies ferrées qui parcourent les pays en tous sens, ce ne sont pas eux qui ont découvert les mines... partout dans tous ces domaines et dans bien d'autres c'est l'initiative privée qui a été la pionnière. C'est encore elle qui a bâti ces grandes entreprises industrielles où des milliers de personnes, en temps normal, gagnent leur vie et celle de leur famille. C'est encore grâce à elle si le standard de vie des pays d'Amérique est beaucoup plus élevé que partout ailleurs.

La Banque Canadienne Nationale dans un de ses derniers bulletins mensuels insiste aussi sur ce point lorsque l'auteur écrit :

"Gardons-nous de croire à la possibilité d'un plan magique qui, mis en oeuvre dès la fin des hostilités, stabiliserait soudain la vie économique et en garantirait

(Suite à la page 6)

L'UNION DES CANTONS DE L'EST
Journal hebdomadaire

Editeur propriétaire: "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.", Arthabaska, P.Q. — Abonnement: \$1.00 par an - 50 c. par semestre. Nécessairement d'avance.

ARTHABASKA, 5 AOUT 1943

La fonction du journal

Sous ce titre, notre confrère ontarien "La Feuille d'Erable", publiait en éditorial, il y a deux semaines, un intéressant article signé par Janvier Le Roux.

Nous en reproduisons quelques passages: "La presse—qu'on appelle communément "the fourth estate"—est véritablement une utilité publique, en même temps qu'une nécessité sociale. Son but primordial est donc de SERVIR, servir le peuple et servir la société. Les journaux qui ne comprennent pas que tel est leur rôle—et qui ne se considèrent que comme des entreprises strictement commerciales—dérangent à leur mission. Il découle de là que la fonction d'un journal s'applique à faire deux choses: instruire et renseigner. Un journal doit, dans ses colonnes éditoriales, propager les idées qu'il croit valables et être utiles à ceux à qui il s'adresse et interpréter les événements à la lumière des principes qui inspirent la plume de son rédacteur. Il doit également, dans ses autres colonnes, rapporter les faits sans jamais fausser la vérité. Cette dernière règle est la vertu indispensable du narrateur, chroniqueur ou historien honnête et consciencieux dont l'autorité se recommande et à ses contemporains et aux générations futures. Et le journaliste n'est-il pas à la fois et narrateur et chroniqueur et historien? La fonction du journal est donc à base de subjectivité et d'objectivité tour à tour, selon qu'il s'agit d'interpréter les faits ou de les rapporter."

"L'honnêteté est une grande vertu, mais encore faut-il savoir qu'elle n'existe pas seulement dans le domaine des choses matérielles et qu'il y a aussi une honnêteté intellectuelle dont il faut respecter les lois. L'addition ou la suppression d'un seul mot, par exemple, dans un rapport peut donner un tout autre sens à ce qui s'est dit ou passé, de même qu'un titre adroitement aligné au haut d'une page peut tromper le lecteur qui néglige de lire en entier l'article que couronne ce titre."

Dans les temps que nous traversons—et dans l'après-guerre?—la publicité joue un si grand rôle qu'on ne doit pas mésestimer l'efficacité du journal hebdomadaire comme medium de publicité. Si les quotidiens ont des avantages—que nous ne contestons pas—sur les journaux ruraux, il n'en est pas moins vrai que ces derniers sont toujours appréciés des milieux où ils recrutent leurs lecteurs.

Plus que jamais le journal local doit pénétrer dans tous les foyers, car en plus des nouvelles régionales qu'il publie, il y a une foule d'ordonnances du Service Sélectif et de la Commission des Prix en temps de guerre—pour ne nommer que celles-là—qui sont portées à la connaissance du public et ce dernier ne doit pas les ignorer, car il s'expose à se faire écopier s'il ne se conforme pas aux ordres de nos gouvernants.

Pour la modique somme de UN DOLLAR on peut s'abonner à "L'Union des Cantons de l'Est" journal hebdomadaire qui a contribué au développement de la région et qui soutient les bons combats depuis plus de trois quarts de siècle.

Des dépenses formidables...

(Suite de la page 1)

qu'aux temps de la deuxième administration Roosevelt aux Etats-Unis, soit avant la guerre, le budget américain était de \$7,000,000,000. Que le Canada, pays qui n'a qu'un dixième de la population de son voisin et qui est infiniment plus pauvre, soit capable d'égaliser les budgets d'avant-guerre des Etats-Unis dépasse presque l'imagination... Evidemment, comme on le sait fort bien, cela ne se fait pas sans taxes et sans emprunts.

Mais voyons de quoi est fait ce budget. D'abord lorsque nos législateurs sont arrivés à Ottawa au début de l'année, on leur dit qu'il fallait immédiatement une somme de \$855,000,000 pour financer les dépenses de guerre pour le reste de l'exercice fiscal. Le gouvernement était soutiré de ce montant. L'affaire fut votée en un tour de main à la Chambre des Communes et au Sénat on réussit de peine et de misère à former le quorum pour passer ce bill. Mais cela n'était que le début.

Quelque temps plus tard est arrivé le budget principal des dépenses non militaires, soit \$620,000,000. Cela aussi fut expédié en vitesse. Il fut un temps où le budget était la principale affaire de la session. Il n'en est plus de même de nos jours. On se hâte de voter ces montants pour en arriver aux dépenses de guerre. Ces dernières, cette année, ont été fixées à \$3,890,000,000. Comme on le sait cette année encore il y a le cadeau du milliard. Notons, toutefois, que cette année on y a mis plus de forme. L'an dernier on avait tout simplement donné un milliard à la Grande-Bretagne. Cette année on vote le milliard encore mais on le donne à mesure qu'elles en auront besoin... ou qu'elles le demanderont. Evidemment, tout cela revient passablement au même mais pour des raisons d'ordre politique on a cru devoir adopter une nouvelle for-

Funérailles de M. Urbain Girouard

Les funérailles de M. Urbain Girouard, dont nous annoncions le décès dans notre dernière édition, fut en lieu mercredi matin, le 28 juillet à 8 heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. 22 automobiles bien remplies faisaient le cortège de Victoriaville à Arthabaska où la dépouille mortelle avait été exposée chez son fils, M. Armand Girouard.

M. Albert Bergeron avait la direction des funérailles. M. Girouard est décédé à l'hôpital à Québec, dimanche le 24 juillet, à l'âge de 75 ans et 2 mois.

Son épouse, née Amanda Houle, lui survit. Ils avaient célébré, il y a 4 ans, leurs noces d'or de mariage.

Le défunt était né ici, fils de Isidore Girouard, décédé, et était avantageusement connu. Il avait été pendant plusieurs années sacristain à la paroisse, aussi échevin de la ville pendant deux termes; il était membre de la ligne du Sacré-Coeur et un des plus fidèles membres des Forestiers Canadiens.

Il laisse outre son épouse, quatre fils, Louis et Aimé, de cette ville, Armand et Raoul, de Victoriaville; un frère, M. Philippe Girouard, une sœur, Mme J. B. Leblanc, de cette ville, M. Antonio Houle, de Warwick, son beau-frère.

M. Rodolphe Nadeau, neveu, portait la croix.

Les porteurs du corps étaient MM. A. Morissette, de Princeville, Joseph Lemieux, de Victoriaville, Ant. Laroche et W. Boisvert, de cette ville, tous neveux du défunt.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Raoul Lallier, vicaire aux Sts-Martyrs de Victoriaville, son neveu.

Le service et l'absoute furent chantés par M. l'abbé I. Courteau, de Nicolet, en visite à Arthabaska.

Le choeur de chant, sous la direction du Rév. Frère Bernard, a rendu la messe des morts en grégorien. Plusieurs chants de circonstance furent exécutés. M. Raymond Girouard, petit-fils du défunt chanta le Dies Irae.

M. Arthur Charlebois, D.M. organiste était à l'orgue.

La quête fut faite par MM. A. Morissette et Jos. Lemieux.

Le deuil était conduit par les parents déjà nommés et un grand nombre de neveux, nièces et autres parents et amis, venus des paroisses de Victoriaville, Warwick, St-Paul, Ste-Elisabeth, Rocky Island, St-Hyacinthe et Danby.

Bouquets spirituels: Mlle Annette Poisson, Princeville, M. et Mme Adélard Roy, St-Norbert, les familles André Pepin, St-Timothée, Henri Leneau, Flo-

Journée de prières à Ste Anne

Dimanche, le 1er août, avait lieu une journée de prières en l'honneur de Ste-Anne.

En ces temps de guerre, dit M. le Curé Bernier, nous ne pouvons faire de pèlerinage au sanctuaire de Ste-Anne de Beaufort, nous allons y suppléer par des prières spéciales et une procession au flambeau, dans notre cimetière; ce sera notre manière de témoigner notre dévotion à la bonne Ste-Anne.

Le matin, il y eut de nombreuses communions.

A la basse-messe et à la Grand-messe, le Rév. Père Côté, des Pères Missionnaires du Sacré-Coeur, de Ste-Clotilde, fit un sermon sur la sainteté de notre grand-maman du ciel.

Après la messe, le Rév. Père Côté, des Pères Missionnaires du Sacré-Coeur, de Ste-Clotilde, fit un sermon sur la sainteté de notre grand-maman du ciel.

Après la messe, le Rév. Père Côté, des Pères Missionnaires du Sacré-Coeur, de Ste-Clotilde, fit un sermon sur la sainteté de notre grand-maman du ciel.

"L'Information"

Notes locales

Samedi soir, 7 août, à 7.30 heures, la Fanfare se mettra en marche, coin des rues de l'Eglise et du Palais de Justice, pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où un concert sera donné en plein air. Invitation à tous.

N'oubliez pas la soirée des Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, dimanche soir, 8 août, à 8 hres, à l'Hôtel de Ville. Rendez-vous en foule. Prix de présence.

M. et Mme Agésilas Kirouac, de Montréal, en visite chez des parents.

Mme Trahan et Mlle Trahan, de Central Falls, en visite dans les familles Paris.

M. Armand Martel, de Farnham, et présentement de l'Ecole d'aviation de Victoriaville, en visite chez oncle, M. Rodolphe Nadeau.

M. et Mme Thomas Roy et leurs enfants, de Richmond, chez Mme Alfred Roy.

M. et Mme Hervé Baril et leurs deux enfants, de Lawrence, Mass., en visite dans les familles Baril.

M. Armand Labbé, de Québec, en visite dans les familles Labbé.

Mme Gérard Houde (Mariette Landry) et son fils Robert, sont allés rendre visite à Sœur Ste-Clémence au convent de la Congrégation de Notre-Dame, à Sorel.

Mme Blanche Thibault de Montréal, chez son père, M. Hector Beauchesne et dans les familles Elphège et Jos. Labbé.

Dimanche dernier, M. Cyrille Hudon, M. Jean-Paul Daigle, Mlle Zelfride Fortier, M. et Mme Arthur Vallières, Mme Willie Fortier sont allés à Ste-Anne de Beaufort, et ont aussi rendu visite à M. et Mme Paul Emile Côté, à Québec.

Sur une tombe lointaine

Dans un des vingt-deux ouvrages qu'il écrit en vingt-sept années, "Nos Historiens", Henri d'Arles disait:

"Nous célébrons nos défricheurs, nos pionniers, les hardis colons qui ont fait reculer la forêt et eueilli sur nos terres vierges les prémices des moissons futures. Nous élevons des statues à nos hommes politiques par qui nos libertés ont été conquises et qui ont contribué à modeler notre physionomie comme peuple. Nous cultivons la mémoire des chefs religieux dont la sollicitude à l'égard de nos destinées ne fut jamais plus vive, ni la foi en notre avenir plus ferme, que lorsque la tempête se montrait la plus violente. Et nous avons mille fois raison d'en agir ainsi. Une race s'honore en mettant ses héros et ses véritables bienfaiteurs au premier plan de ses admirations. Mais il y aura un vide immense dans notre galerie nationale tant que nous nous refuserons à y faire entrer nos écrivains."

Henri d'Arles avait peut-être la prescience que, parmi nos écrivains, lui-même servirait d'exemple à ce qu'il écrivait alors. Voici treize ans qu'il n'est plus (il est décédé le 9 juillet 1930) et qui pense à lui, qui comme le pauvre Crémazie, "sous la terre étrangère dort"? Et pourtant Marie-Joseph-Henri Beaudé a été, dans tous les domaines de la pensée, un de

(Suite à la page 5)

du prédicateur, la vue de toutes ces lumières multicolores parsemées de taches blanches qui émergeait d'une foule nombreuse et recueillie, donnaient à la cérémonie un cachet particulier et à dû faire réfléchir tous et chacun sur notre fin dernière.

Au retour à l'église il y eut salut du St-Sacrement

Bref ce fut une journée bien employée à chanter les louanges de Ste Anne et qui ne manquera pas de produire de bien-faisants fruits de salut.

Les paroles convaincantes

Cartes professionnelles
AVOCATS
John F. WALSH, C.R.
AVOCAT
Bureau: En face du Bureau de Poste
ARTHABASKA, P. Q.
ROLAND PROVENCHER
B.A., LL.B.
AVOCAT
Edifice "PIROLI"
187A, RUE NOTRE-DAME
VICTORIAVILLE, P. Q.

WILLIAM PARADIS, B.A. L.L.L.
AVOCAT
AMOS
ARTHABASKA: Au bureau de John F. Walsh, c. r.
MONTREAL: 266 St-Jacques Ouest.

NOTAIRES
C. R. GARNEAU
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.
B. FEENEY
B.A., LL.B.
NOTAIRE
Syndic licencié de faillites.
Vérificateur autorisé par la Commission Municipale
PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.
Jean-Marie FEENEY
B.A., L.S.C.
NOTAIRE
Cessionnaire du Grefte de Me EDGAR LALIBERTE
WARWICK, P. Q.

HORACE BERGERON
NOTAIRE
EDIFICE LAROCHE (Voisin de la Banque Can. Nationale)
199, Rue Notre-Dame
VICTORIAVILLE

Cartes d'affaires
Téléphone 78
DR J.-MARIE BECOTTE
MEDECIN - CHIRURGIEN
RAYONS X
N. B.—Rayons X, à tous les jours, sur rendez-vous, et le samedi, de 2 hrs à 4 hrs P.M. comme d'habitude.
Tél. 78 • Rue du Palais de Justice • ARTHABASKA

DR C.-A. GILBET
SPECIALISTE
Yeux — Oreilles — Nez — Gorge
Examen de la vue • Ajustement de verres et monturer
197, rue Notre-Dame • VICTORIAVILLE
(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

DR EDOUARD COTE
MEDECINE et CHIRURGIE
HEURES DE BUREAU:
2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h. 15 p.m. à 9 h. p.m.
120, rue Notre-Dame — (Deuxième étage, à droite)
Téls.: Bureau 471 Résidence: 629
VICTORIAVILLE, P. Q.

Henri CHARETTE, B.A., BA. O.
OPTOMETRISTE — OPTICIEN
EXAMEN DE LA VUE
205B Notre-Dame — Tél. 627 — VICTORIAVILLE

DR PAUL COTE
MEDECINE et CHIRURGIE
HEURES DE BUREAU:
2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h. 15 p.m. à 9 h. p.m.
Temporairement au No. 21 rue Notre-Dame
(Ancien poste du Dr Georges Côté)
Tél.: Bureau 429 Tél.: Résidence 429
VICTORIAVILLE, P. Q.

ANNIVERSAIRE DE LA REINE ELISABETH
Sa Majesté la reine Elisabeth. L'événement n'a donné lieu à aucune manifestation publique; la reine a passé tranquillement la journée à la campagne en compagnie du roi et des deux princesses.

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



La lutte contre les rides du front

Les rides sont, sans conteste, un des plus cruels ennemis de la beauté féminine. On a dit d'elles, qu'elles sont de fameux coups de griffe du Temps. Ce n'est pourtant pas toujours le cas, si les rides sont un des effets de l'âge, il n'est pas moins vrai qu'elles se montrent parfois chez des jeunes filles. Si vous ne me croyez pas, la prochaine fois que vous voyagerez en tramway, en autobus, ou en chemin de fer, remarquez le nombre de gens qui ont deux gros plis sur le front entre les deux yeux.

Ne froncez pas les sourcils.

De telles lignes donnent à une personne une apparence vieillotte, même si le reste du visage est jeune. Et la principale cause de ses rides frontales c'est le fait de froncer trop fréquemment les sourcils... et dans bien des cas ce froncement intempestif est dû à des verres défectueux ou défauts de la vue. Dans de tels cas il est évident que le meilleur traitement est de visiter sans tarder un oculiste. Comme question de fait, toute personne qui porte des verres devraient visiter son oculiste au moins une fois l'an, car vos yeux subissent chaque jour des transformations, tandis que vos verres restent ce qu'ils étaient lorsque vous les avez fait ajuster.

Naturellement il n'y a que les gens qui portent des verres qui froncent les sourcils. Les personnes soucieuses ont cette dangereuse habitude qui a pour résultat de causer de petites lignes presque imperceptibles au début, mais qui s'incrassent de plus en plus profondément si on néglige de les combattre. Trop peu de femmes s'inquiètent à temps de la venue de ces lignes inopportunes. Ce n'est que lors-

qu'ils constituent de véritables sillons qu'elles les considèrent comme une menace. Cousines qui me lisez, croyez-moi quand je vous avise de commencer à examiner votre front au miroir grossissant dès que vous dépasserez la vingtième année car à partir de vingt-cinq ans ces lignes commenceront à se creuser, à s'élargir... et si les rides sont faciles à prévenir elles sont difficiles à effacer.

Le meilleur traitement contre les rides c'est le massage qui est à la fois préservatif et curatif. Fait préventivement, alors que la peau est saine, aux acce-dents, il empêchera les rides de se former. Lorsque les rides ont fait leur apparition, un massage répété tous les jours avec une crème vitaminée, pendant un mois, six semaines au moins ou plus longtemps, si c'est nécessaire fera disparaître les rides sinon complètement, du moins dans une forte proportion.

Consultez-moi par lettres. J'ai publié, je le répète toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, du développement normal du buste, de la maigreur, de l'enlèvement des poils follets, de la transpiration, des poids et mesure normaux. Ces feuillets ne sont pas des annonces, ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer le quel ou lesquels de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 4c. pour chaque feuillet désiré. Adressez simplement votre lettre à Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste Catherine, Montréal.

Cousine Blanche

NE JETEZ RIEN! L'INDUSTRIE DE GUERRE SE SERT DE TOUTS REBUTS



Les métaux de rebuts empilés dans votre cour, dans un hangar, dans une cave sont de vitale importance. La poursuite de la guerre dépend de ces métaux. Ne jetez rien. Tout peut servir. Même le réservoir hors d'usage montré ici a une utilité. Il servira dans la construction de navires, de chars d'assaut, de mines de fond. Contribuez vos métaux de rebut immédiatement.

Avez-vous fouillé dans tous les coins de votre maison récemment afin d'y trouver des objets de métal inutilisables? Ces objets contiennent peut-être assez de métal, de cuivre et d'acier pour permettre de fabriquer un étui de cartouche de gros calibre, un poste de T.S.F. militaire ou un fusil. Cela ne vous fait-il pas grandement plaisir de savoir que les débris d'une vieille scie circulaire sont transformés en un obus de canon anti-avion?

Des chiffres sur la production, récemment fournis par le ministère des Munitions et Approvisionnements, montrent que l'année dernière les usines de guerre du pays ont fabriqué 3,800

avions, 12,500 véhicules de combat blindés, 200,000 camions de transport, 38,000 canons, tubes de rechange et affûts, 325,000 fusils et mitrailleuses, 28,000,000 de cartouches de gros calibre, 1,200,000,000 de cartouches d'armes portatives, 430,000 tonnes d'explosifs et de produits chimiques, et plus de 200 cargos et navires de combat. Une quantité incalculable de métaux de rebut, de caoutchouc, de matières grasses et d'os récupérés a servi à la fabrication de ces instruments de guerre. Cette année, comme le pays se propose de produire pour une valeur de \$3,700,000,000 d'équipement et d'approvisionnements militaires, il faudra récupérer des

Parlez-moi d'amour!

Petit mot de rien du tout qui signifie tant de chose! Il germe, il pousse dans un cœur. Il se déroule et s'épanouit comme un bouton de fleur. Gerbe aux délicats contours, couronne aux teintes de sang, il se détache et se passe sur cette âme-soeur.

Comme tout autre mot, c'est un son, mais il exprime un frisson; c'est une vocalise qui grise. C'est d'abord un appel, puis un don, un abandon, une union.

Dans chaque langue, ce mot-là est seigneur et maître. Les autres sont peut-être plus longs, plus éloquentes, mais ils s'y rallient tous et de près ou de loin, lui font la cour.

Revêtu de ses plus beaux atours, d'une allure simple et stable, il se tient au centre et au cœur du vocabulaire. Les autres mots sont les humbles serviteurs, les courtisans respectueux de ce terme royal.

Il dépasse tous les autres en beauté et en douceur, en mouvement souple et en rythme grave. Les autres peuvent faire des bruits de fanfare et leurs sons aigres blesser le tympan. "Lui", il exprime le timbre du cœur, il ne peut mentir sans qu'on découvre sa dissonnance. Il n'est jamais un ordre, une menace, mais une prière d'enfant.

Comme de l'or pur, il se débarrasse de sa gangue, du masque trompeur, au déguisement hypocrite si tôt qu'il est versé dans le creuset du cœur.

Il veut la simplicité, la sincérité, le vêtement de pourpre d'un sang généreux. Le voilà gravé et buriné en lettres d'or. Il ne put plus se contenir, il palpite, il monte d'abondance sur les lèvres, tel un soupir, un murmure, un gazouillement, un chant, une symphonie.

Porté sur des ondes courtes, mais puissantes, il parcourt les espaces, comme un bruissement d'ailes d'une volière d'oiseaux; puis dans le ciel de nos vies, il s'écrit en lettres de feu et de flammes. Il ne veut pas rester lettre morte; chaque lettre, telle une flèche saute aux yeux.

Cet mot d'indomptable passion né dans la fièvre du sang et puissant comme lui fait le tour du monde. Tantôt il effleure des oreilles distraites, dures, fermées, mal tournées, saturées de ce mot, ouvertes seulement aux cris de la bourse ou de la guerre. Il ne fait alors que passer, comme une abeille qui ne s'attarde pas sur une fleur stérile il reprend haleine et il s'en va en quête d'une oreille attentive, délicate, finement éclose. C'est là son asile.

Il attend l'invitation d'entrer et de se reposer. Il voltige autour de cet amour d'oreille, comme un oiseau autour de son nid. Un instant il se laisse aller aux caprices du vol, il tourne, il appelle, il hésite, puis il s'aventure dans les contours lents d'une oreille faite pour ce mot enchanteur et vibrant sous cette caresse charnue. Il y pénètre comme une mélodie et l'oreille le berce en sourdine.

Amour! qu'il fait bon de l'entendre!

Parlez-moi d'amour, dit le cœur, c'est mon mot préféré, celui qui stimule ma langue, me réconforte dans le travail, me console dans la tristesse, m'adonne dans la colère. Ja-

milliers et des milliers de tonnes de matériaux de rebut.

Une forte proportion de ferraille entre dans la fabrication de l'acier qui est le produit le plus important de tous ceux qui sont requis en temps de guerre. En effet, on ne peut produire de l'acier uniquement avec du fer en grumes. Les chantiers de construction maritime consomment des millions de livres d'acier et il faut 28 tonnes d'acier pour fabriquer un char de combat Ram, 4½ tonnes pour une chenillette et près de 2 tonnes pour un canon anti-avion lourd, sans son affût. De plus il y a 21 livres d'acier dans une mitrailleuse Bren, 8½ livres un fusil de guerre et 375 livres dans une bombe de 500 livres.

La prochaine fois que vous ferez le nettoyage de votre grange, pourquoi n'en sortirez-vous pas les machines agricoles inutilisables et improductives qui sont en train de rouiller au lieu de servir à la guerre?

mais, je ne me lasserai d'écouter ce cantique des cantiques.

Mot fou, qui nous rend fous, hors de nous. Tu es plein de murmures, telle la source qui coule, joyeuse, à l'eau claire et pure. Tu es profond comme un océan sans fond, sucré comme un fruit qui fond dans la bouche. Tu es ce ruban de velours qui défile les livres tendrement, sans montrer les dents.

Tu es un mot de passe qui ouvre dans la vie de vastes horizons;

Tu es si troublant et nous bouleverse tant quand on t'écoute pour la première fois.

Et tu sais aussi être discret et silencieux car il faut te prononcer tout bas pour ne pas te profaner.

Mot magique comme une bagette de fée qui métamorphose; Généreux, car il nous fait entrer dans une terre promise;

Parfumé, car il nous ouvre les portes d'un jardin de délices!

Ce mot là, on peut le sentir bouillonner dans le volcan de son cœur, crépiter comme une flamme bien nourrie. Et voilà qu'il monte aux lèvres, qu'il fait scintiller le regard de mille feux étranges. Il projette sur l'écran de l'imagination les plus beaux spectacles du monde.

Il faut toujours prononcer ce mot-là avec ferveur! Et alors l'oreille se redressera, comme un mignon point d'interrogation. Elle se teintera sous la touche de cet archet, au contact de ce mot qui s'y introduira dans un frisson.

Parlez-moi d'amour! Dites-moi ce mot, sans effort, naturellement. Je tendrai, j'inclinai l'oreille pour mieux l'entendre. S'il dit vrai, votre cœur saura y mettre un accent irrésistible; s'il est mensonge, je le découvrirai à sa froideur et à son déguisement.

Amour! Ce mot à la forme et les dimensions du cœur, est univers en fleurs et il est fait pour l'oreille, cette merveille.

NICOLE.

"La Revue de Granby"

RECETTES

Biscuits roulés à la farine d'avoine

- 1 tasse de farine à pâtisserie tamisée
- 3 c. à table de fécule de maïs Benson ou Canada
- ¼ c. à thé de soda à pâte
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel.
- ¼ tasse de graisse végétale
- ¼ tasse de cassonade (bien tassée)

- 1/3 tasse de sirop de blé d'Inde Crown Brand
- 1 tasse de farine d'avoine (non cuite)
- 2 c. à table de lait sûr

Tamiser la farine et mesurer. Tamiser ensuite 3 fois la fécule de maïs, le soda à pâte, la poudre à pâte et le sel. Mettre en crème la graisse végétale et ajouter graduellement la cassonade et le sirop de blé d'Inde. Ajouter lentement les ingrédients secs tamisés et travailler le tout jusqu'à consistance de crème. Ajouter la farine d'avoine en alternant avec le lait sûr. Laisser refroidir la pâte plusieurs heures. Rouler et tailler de la forme désirée, placer sur plaque à biscuits graissée et cuire à four modéré (350° F.) 12 à 15 minutes. Servir tel quel ou en paires avec votre remplissage favori. Rendement: à peu près 3 douzaines de biscuits de 2 pouces de diamètre.

Variation: Refroidir en forme oblongue; couper avec un couteau bien aiguisé.

Rhubarbe au four

- 4 tasses de rhubarbe tranchée en dés
- ½ tasse de sucre blanc
- 1 c. à table de jus de citron
- ¼ c. à thé de cannelle (facultatif)
- ½ tasse de sirop de blé d'Inde Crown Brand.

Mélanger ensemble la rhubarbe, le sucre, le jus de citron et la cannelle; placer dans une casserole graissée de 1½ pinte. Verser sur le tout le sirop de blé d'Inde. Cuire et cuire à four modéré (350° F.) jusqu'à ce que le tout soit tendre (environ 30 minutes). Servir: 6.

(En cuisant la rhubarbe de cette manière vous lui conserverez sa couleur et son apparence).

Autour du monde

Le soleil ne se couche jamais sur l'empire britannique. On pourrait en dire autant de la Société de la Croix Rouge Canadienne, car elle vient en aide aux victimes de la guerre et à l'humanité souffrante chez tous les peuples des Nations Unies dans toutes les parties de l'univers.

On doit aussi considérer l'aide donnée au vaillant peuple de la Chine qui de tous les pays alliés a souffert le plus au cours de ses sept années de guerre contre l'agression du Japon. La Chine n'a pas seulement souffert de la famine et de la maladie dans la province de Ho-nan, on fait probablement périr plus de monde que par les ravages de la guerre.

L'an dernier, la Croix Rouge a mis en réserve \$250,000 en secours pour la Chine et cette année elle s'attend d'en expédier le double du montant.

À la demande de Mme Chiang-Kai-Shek, la Société a entrepris la tâche de financer les projets en secours à Ho-nan. Elle va défrayer les frais d'enseignement de cours d'infirmerie chez des groupes de femmes chinoises.

Votre Croix-Rouge, de plus, a expédié de grandes quantités de drogues précieuses en Chine à bord d'avions par la voie des Indes.

Sous le pavillon de la Merce, l'Est rencontre l'Ouest dans la cause commune d'apporter l'es-pérance, le bonheur et la vie elle-même à des peuples moins fortunés que les autres.

Hommes 30, 40, 50 ans!

Vous cherchez entraînement, vigueur normale?

Nevez Tablettes Toniques Oestrog, contenant vitamine B₁, calcium, phosphore, adoncent vous rendre vigoureux et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 30c. renvoyer, si non satisfait du premier paquet, fabricant rembourse les 30c. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Oestrog aujourd'hui.

ASBESTOS

Mme Honoré Biron a passé dix jours en promenade chez son gargon, M. Robert Biron, à St-Ferdinand d'Halifax, son village natal, où elle a visité plusieurs parents et amis, ainsi que son frère, M. Louis Garneau, qui demeure sur le bien paternel, à New-Ireland, l'autre côté du beau Lac Williams.

—M. et Mme Anselme Roy (Eliane Pilote), leurs deux enfants, Jean-Claude et Lise sont revenus d'une promenade au New-Brunswick, après avoir passé huit jours chez les parents de M. Roy; ils étaient accompagnés de M. et Mme Elp. Pilote et leurs deux fils Raoul et Gaston.

—M. et Mme Turcotte, de St-Adrien d'Irlande, ont vendu leurs propriétés pour venir demeurer à Asbestos. Mme Turcotte est la sœur de Mme H. Biron, née Claudia Garneau.

—M. et Mme H. Biron, d'Asbestos, de passage à Victoria-ville, dimanche dernier, chez leur neveu et nièce, M. et Mme Clovis Biron; M. et Mme Elp. Pilote et leur fils Gaston les accompagnait. Dernièrement ils ont rendu visite à M. et Mme Omer Garneau, de St-Gérard.

Vedette des Romans Lyriques Victor



"Jacques Rameau (Georges Landreau), le célèbre violoniste dont on dramatise la vie tous les jeudis à 8:00 p.m. par le réseau de Radio-Canada."

FEUILLETON

Nos Coutumes et nos Traditions Françaises

Par PIERRE GEORGES ROY

Publié avec l'autorisation de l'auteur

No. 10

(Suite)

Le présent du roi

On se mariait très jeune sous le régime français. Les autorités civiles comme les autorités religieuses encourageaient les jeunes gens à se marier jeunes. Leur but était d'aider à la colonisation et l'établissement du pays. Le ministre, Colbert, qui fut un grand politique, fit signer par Louis XIV, le 12 avril 1670, un arrêt intitulé: Arrêt pour encourager les mariages des garçons et des filles au Canada. Cet arrêt disait, après les considérations ordinaires: "Sa Majesté a ordonné et ordonne qu'à l'avenir tous les habitants du Canada qui auront jusqu'à un nombre de dix enfants vivants, nés en légitime mariage, non prêtres, religieux ni religieuses, seront payés des deniers que Sa Majesté enverra au dit pays, d'une pension de trois cents livres par chacun an, et ceux qui en auront douze, de quatre cents livres." Plus loin, l'arrêt disait encore: "Veut, de plus, Sa Majesté qu'il soit payé à tous les garçons qui se marieront à vingt ans et au-dessous, et aux filles à seize ans et au-dessous, vingt livres pour chacun le jour de leurs nocces, ce qui sera appelé le présent du Roi". Le roi, par cet arrêt, allait encore plus loin. Il ordonnait au Conseil Souverain de faire une division générale de tous les habitants du pays, par paroisses et par bourgades. Les honneurs, dans les églises et ailleurs, devaient aller aux habitants qui avaient le plus grand nombre d'enfants. Le roi disait encore dans son arrêt: "qu'il soit établi quelque peine pécuniaire, applicable aux hôpitaux, contre les pères qui ne marieront point leurs enfants à l'âge de vingt ans pour les garçons et de seize ans pour les filles." Combien de pères et de mères de douze et de dix enfants profitèrent des pensions du roi de France? Combien de jeunes ménages eurent l'honneur de recevoir le présent du roi? La chose est assez difficile à établir, car nous n'avons que des listes partielles.

Quand la mort passait

Quand la mort entraînait dans une maison, on se hâtait d'en avertir le curé, les parents et les voisins. On s'occupait en même temps de faire la toilette du défunt, puis après lui avoir mis ses meilleurs vêtements, on le déposait sur un lit dans la pièce la plus convenable de la maison. Dans certaines paroisses, on enveloppait le défunt dans un drap fixé avec des épingles. Puis, commençaient les visites. Toute la paroisse défilait dans la chambre mortuaire. Tout à côté du lit, on déposait un vase d'eau bénite et avec une petite branche de sapin chaque visiteur aspergeait le défunt. A intervalles rapprochés, on récitait le chapelet. La nuit suivante, le défunt était veillé par les parents et les amis.

Les funérailles avaient lieu dès le lendemain. Le cercueil fait de planches était confectionné par un voisin. On le peignait de noir de fumée et on y ajoutait quatre poignées communes.

Le défunt était déposé dans le cercueil juste avant le départ de la maison. Mais jamais, au grand jamais, on ne clouait le couvercle du cercueil à l'intérieur de la maison. Cette opération se faisait sur le porche ou, le plus souvent, à un ou deux arpents plus loin.

Quand le défunt ne résidait pas à plus d'une lieue de l'église, six ou huit voisins ou amis de la famille portaient le cercueil sur leurs épaules de la maison à l'église. Si la distance était trop longue, on déposait le cercueil dans une calèche dont on avait enlevé le siège. En hiver, on se servait pour cet objet d'une traîne à billots. Sur le passage du cortège funèbre, tout le monde s'agenouillait pour faire une prière. En été, l'inhumation avait lieu tout de suite après le service au cimetière paroissial. En hiver, on déposait la tombe dans une grande fosse creusée d'avance où elle restait jusqu'au printemps pour l'inhumation.

Croyances populaires sur la mort

Notons ici quelques croyances populaires au sujet de la mort, apportées de France par nos ancêtres et qui ont encore cours dans bon nombre de paroisses.

Quand, en plaçant un mort dans son cercueil, on constate qu'il a une jambe plus longue que l'autre, il est certain qu'un autre membre de la famille décèdera dans l'an et jour.

Si un météore, ce que les habitants appellent une boule de feu, tombe sur une terre, une personne de la famille du propriétaire mourra dans l'année.

Quand un corbillard portant un mort s'arrête devant une maison pour une cause quelconque, un des habitants de la maison meurt dans l'année.

Une famille ne devrait jamais louer un logement qu'elle a déjà habité car, sûrement, un de ses membres y décèdera dans l'année.

N'habitez jamais une maison neuve. C'est malchanceux. Il y meurt une personne dans l'année.

Ne laissez jamais pénétrer un oiseau chez vous par la fenêtre car il vient vous avertir qu'une personne de la maison décèdera dans l'année.

Un enlèvement exposé le dimanche attire la malchance sur la maison. Il y mourra quelqu'un dans les douze mois.

Le chien qui, la nuit, vient hurler chez vous annonce la mort d'un de vos proches.

L'époux qui se met au lit le premier le soir de ses nocces est certain de partir avant l'autre pour le grand voyage. S'il pleut ou s'il neige pendant les funérailles, le défunt n'est pas encore au ciel.

Je vous prie de ne pas oublier que ce sont là des dictons et qu'un proverbe dit: "menteur comme un dicton".

La "plantation du mai" autrefois

En France, dans les villages, les maisons étaient groupées autour de l'église ou du château. Dans la Nouvelle-France, on adopta un autre système. Les premières paroisses se formèrent le long du fleuve, et les maisons s'élevèrent sur une longue rangée, au haut de la côte qui bordait le Saint-Laurent. De là, le nom de côte ou de paroisse. Ainsi, quand on disait la côte de Lauzon, on voulait désigner la paroisse de Lauzon ou de Saint-Joseph. Lorsque les milices furent formées vers 1675, un capitaine fut nommé dans chaque paroisse. On l'appelait le capitaine de la côte ou de milice. Celui-ci devint le principal citoyen de la paroisse après le curé et le seigneur. A certain point, il était même plus important que le seigneur puisque c'est lui qui recevait les ordres du gouverneur et les communiquait aux habitants. Sous le régime français, le régime municipal n'existait pas, et le capitaine de la côte remplissait à peu près les fonctions du maire de nos jours.

Dans les premières années du régime anglais, les capitaines des côtes prirent encore plus d'importance. Le gouverneur obligea le curé à leur donner un bane dans l'église, tout comme le seigneur.

La marque distinctive du capitaine de la côte était le mai devant sa maison. Ce mai se plantait d'une façon solennelle le 1er mai. Dans les *Anciens Canadiens*, M. Aubert de Gaspé nous fait assister à la fête du mai chez le seigneur d'Haberville. Le notaire Boisseau, de son côté, dans ses intéressants *Mémoires*, nous fait voir tout le cérémonial de la plantation du mai devant la maison du capitaine de milice. Une fois le mai solidement planté, les miliciens bons tireurs déchargeaient leurs fusils dans la cime. Puis le capitaine les faisait entrer chez lui où ils trouvaient une table bien dressée. Le mets principal du banquet était la crêpe canadienne qu'on arrosait de melasse ou de sucre d'érable. Avec le temps, les abus se glissèrent dans la fête du mai. Certains capitaines de milice trouvaient que la melasse n'arrosait pas assez les crêpes et ils se mirent à offrir de l'eau de vie à leurs miliciens. De là, des abus qui firent bientôt désirer aux curés la disparition d'une coutume belle en soi, mais qui, à la longue, accoutumait la jeunesse à boire.

(A suivre)

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérale de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Au cours de la semaine dernière, la demande pour fins d'entreposage a été assez active pour absorber les arrivages.

Il n'y a aucun échangement important à signaler dans la situation de ce marché.

Lundi matin, le 2 août 1943, le beurre No. 1 pasteurisé était coté, au gros, à 33 1/2c. la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943 devra être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20c. la livre, f. à b. point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes. Poulets à rôti: Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes. Poulets à griller: Les arrivages sont assez abondants. La distribution est régulière et les prix sont stables.

Dindes: Les arrivages sont limités et ils sont facilement absorbés.

VOLAILLES ABATTUES

Poules et Poulets: Les arrivages sont presque nuls. La demande est active et les prix sont fermes.

OEUFs

Montréal et Québec: Les arrivages sont limités aux besoins. Marché stable et peu de changement à noter dans le prix.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Marché stationnaire aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Montréal et Québec: Marché stable et prix soutenus.

POULETS VIVANTS

"A ROTIR"

Rouges et blanches

A—5 lbs et plus 31c.
B—5 lbs et plus 29c.
C—5 lbs et plus 27c.
A—Moins de 5 lbs 29c.
B—Moins de 5 lbs 27c.
C—Moins de 5 lbs 25c.

Gris

A—5 lbs et plus 31c.
B—5 lbs et plus 29c.
C—5 lbs et plus 27c.
A—Moins de 5 lbs 29c.
B—Moins de 5 lbs 27c.
C—Moins de 5 lbs 25c.

"A GRILLER"

Gris

A—2 1/2 lbs et plus 30c.
B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 28c.
C—Moins de 2 lbs 26c.

Rouges et blanches

A—2 1/2 lbs et plus 30c.
B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 28c.
C—Moins de 2 lbs 26c.

POULES VIVANTES

Toutes races, sauf "Leghorn"

A—5 lbs et plus 23c.
B—5 lbs et plus 21c.
C—5 lbs et plus 19c.
A—Moins de 5 lbs 21c.
B—Moins de 5 lbs 19c.
C—Moins de 5 lbs 17c.

Race "Leghorn"

A 21c.
B 19c.
C 17c.

COQS VIVANTS

5 lbs et plus 17c.
Moins de 5 lbs 15c.

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus 24c.

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial—6 lbs et plus 37c.
A—6 lbs et plus 36c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 35c.
B—6 lbs et plus 33c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 32c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 31c.

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial—6 lbs et plus 35c.
A—6 lbs et plus 34c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 33c.
B—6 lbs et plus 32c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 31c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 30c.
C—6 lbs et plus 29c.
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 26c.

POULES ABATTUES

A—5 lbs et plus 25 1/2c.
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24 1/2c.
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23 1/2c.

B—5 lbs et plus 23 1/2c.

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22 1/2c.

B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21 1/2c.

C—5 lbs et plus 20 1/2c.

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19 1/2c.

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18 1/2c.

JEUNES DINDES

ABATTUES

A 39 1/2c.

B 38 1/2c.

C 35 1/2c.

N. B.—Les oiseaux de pesant

teur moindre et de mauvaise

qualité qui n'entrent dans au-

cune des catégories indiquées

seront payés aux prix qu'il nous

sera possible d'obtenir.

OEUFs

A—Gros 42c.

A—Moyen 40c.

B 34 1/2c.

A—Poulette 34c.

C 31 1/2c.

VEAUX ABATTUS

Engraisés au lait

Bons 18c.

Moyens 17c.

Communs 16c.

N. B.—Sur les prix ci-haut

mentionnés, nous retenons une

commission de 8% aux expédi-

teurs individuels et de 5% aux

Coopératives affiliées.

BEURRE FRAIS

No. 1 pasteurisé 32 1/2c.

No. 2 pasteurisé 31 1/2c.

No. 3 pasteurisé 30 1/2c.

FROMAGE BLANC

No. 1 20c.

No. 2 19 1/2c.

No. 3 19c.

F. A. B. Point d'expédition

de la fabrique

N. B.—Ces prix sont nets, les

fruits de vente et d'entreposage

ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de

Montréal, lundi le 2 août

1943, par la Coopérative Cana-

dienne du Bétail de Québec, Ltée.

Prix de base des carcasses de

porcs classées B1 ou B3 pesant

135 à 185 livres: offre 17-17.25c.

Pores de même classe payés

sur le poids vif: 13c.

Truies: 11.50-12c.

Abattues: 14.25-15.00c.

Verrats ch. très: 9c.-9.50c.

Battus 11.50c.-12c.

RABAIS:

B2 (130-134 lbs) 50c.

C1 et C2 (130-175 lbs), \$1.00

C3 (175-185 lbs), \$2.00

D1 et D2 (130-175 lbs), \$1.50

D3 (176-185 lbs), \$2.50

Pores pesant moins de 130 lbs

abattus, \$2.50 ou plus.

Lourds (186-205 lbs) par tête

\$3.00.

Extra lourds (206-220 lbs) \$2.50

le cent; (220 lbs et plus) \$3.00

le cent.

Les pores blessés subissent la

coupe de \$2 en plus de la clas-

sification.

VEAUX DE LAIT

Choix 15.00-15.50

Bon 14.00-14.50

Moyen 12.00-13.00

Commun 10.00-11.00

D'herbe 8.00-9.00

BOUVILLONS

Choix 12.75-13.00

Bon 11.50-11.75

Moyen 10.50-11.25

Commun 9.00-10.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bon 16c. la lb.

Moyen 15c. la lb.

Commun 14c. la lb.

MOUTONS

Bon 9.00-9.50

Commun 5.00-6.00

TAURES

Choix (Type à

boucherie) 11.00-11.50

Bonne 10.50-11.00

Moyenne 9.50-10.00

Commune 8.50-9.00

VACHES

Choix (Type à

boucherie) 10.00-10.50

Bonne 9.50-9.75

Moyenne 8.50-9.00

Commune 7.50-8.00

Très Com. 6.00-7.50

TAUREAUX

Choix (Type à

boucherie) 10.50-11.00

Bon 9.50-10.50

Moyen 8.75-9.25

Commun 7.50-8.50

Montrer du cœur est encore

une des meilleures façons d'a-

voir de l'esprit. O. Feuillet.

Pour augmenter notre production porcine

On a demandé à nos cultivateurs de produire plus de pores pour répondre aux exigences de notre consommation domestique et de notre marché d'exportation.

Comme nous l'avons vu la semaine dernière, le Canada est en retard dans ses livraisons de bœufs outre-mer et tout indique que le contrat ne sera pas rempli au terme de la période convenue. Dans l'Est du pays, les arrivages de pores sur les grands marchés sont encore en baisse sur ceux de l'an dernier, tandis qu'ils devraient augmenter. Il ne suffit pas de recommander aux cultivateurs d'accroître leur production porcine, de leur indiquer un objectif; il faut aussi voir à leur fournir les moyens nécessaires pour accomplir la tâche qu'on leur demande.

Ainsi, nous savons toutes les difficultés qu'ils ont eues l'hiver dernier à se procurer, des grains de l'Ouest par suite des retards dans la livraison causés par la rareté des wagons. Le producteur sera-t-il plus favorisé l'hiver prochain et sera-t-il dans une meilleure situation? Nous ne le savons guère, mais nous l'espérons. Il faudra que le transport des grains de l'Ouest vers l'Est se fasse avec plus de système, car le cultivateur de l'Est sera beaucoup moins bien partagé que l'an dernier en ce qui concerne la récolte des céréales. Celle-ci sera moindre qu'en 1942. Il faudra acheter de 25 à 30% de plus de grains de ferme pour engraisser le même nombre de pores; la proportion pourra varier suivant les régions, mais chose certaine, les besoins de grains de l'Ouest seront plus considérables.

Si l'on ne voit pas à résoudre le problème des approvisionnements d'une façon satisfaisante, l'on assistera à une diminution notable de la production. Or, il serait tout à fait illogique de laisser décroître une production animale aussi essentielle à notre effort de guerre. Peut-on vraiment laisser le producteur à ses propres ressources après lui avoir prêché sur tous les tons d'augmenter sa production porcine? Cela ne serait pas conséquent avec la politique suivie jusqu'ici et ne serait pas de bonne économie pour la province ni pour le pays.

Mais l'approvisionnement en grains de l'Ouest n'est pas seulement une question de transport. Il y a un autre problème tout aussi épineux, sinon plus:

Les feux de forêt au Canada en 1942

Le Ministère des Mines et des Ressources fait rapport que les feux de forêt ont été moins désastreux que d'habitude en 1942. On estime en effet le coût de la lutte à l'incendie et les dommages causés par le feu à \$3,550,181, alors que la moyenne annuelle des dix années précédentes est de \$5,378,122. La superficie totale que les flammes ont ravagée en 1942 est de 1,838,471 acres, comparative-ment à la moyenne annuelle de 2,428,659 acres pour les dix années antérieures.

Le nombre des feux a été également moins élevé dans chaque province qu'il ne l'avait été en moyenne depuis dix ans. La température favorable et le moins grand nombre de visiteurs venus dans nos forêts ont sans doute contribué à cette diminution. Il appert toutefois qu'en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Nouvelle-Ecosse la superficie dévastée, le coût de la lutte à l'incendie et les dommages ont été beaucoup plus élevés que d'habitude. Cela peut dépendre de l'absence de plusieurs techniciens et du manque de main-d'œuvre attribuables à l'effort de guerre.

De tous les feux de forêts allumés au Canada en 1941, 21 p. 100 l'ont été par la foudre et 79 p. 100 ont résulté de la négligence de divers individus. C'est une constatation assez pénible quand on connaît la rareté de la main-d'œuvre et l'importance des forêts canadiennes dans l'effort de guerre. Les incendies qu'allument ces personnes négligentes détrui-

Le fait, par exemple, que le cultivateur peut vendre son orge et son avoine plus cher aux Etats-Unis qu'au Canada vient compliquer la situation. L'on ne veut pas relever le plafond des grains et l'on n'ose pas non plus forcer le cultivateur de l'Ouest à accepter un prix moindre que celui qu'il peut obtenir sur le marché américain, en l'obligeant à vendre dans l'Est du Canada. L'on ne peut non plus blâmer le cultivateur de l'Ouest de rechercher le plus haut prix. Ce ne sont tout de même pas des raisons suffisantes pour laisser érier nos cochons de faim quand l'on sait qu'ils sont si bien disposés à engraisser lorsqu'on a de quoi les soigner.

La question des grains a été fort débattue un peu partout en ces derniers temps. Elle a d'abord été longuement étudiée, à Toronto, le 6 juillet, par la Fédération Agricole de l'Ontario, dont l'exécutif a demandé au gouvernement fédéral de prendre les moyens nécessaires pour mettre les grains de l'Ouest à la disposition des éleveurs de l'Est. Il a aussi été suggéré de venir en aide aux cultivateurs en leur payant les frais d'entreposage pour les inciter à acheter dès maintenant. La semaine suivante, la Conférence des Agriculteurs de l'Est se réunissait à Ottawa pour examiner la même question. Enfin, plusieurs journaux ont fait des commentaires à ce sujet depuis quelques semaines.

Ces jours derniers, nous apprenions que le gouvernement fédéral venait d'accorder une aide aux cultivateurs qui achèteront du blé de l'avoine ou de l'orge de l'Ouest, en leur payant une prime de 3c. le boisseau pour les achats faits en juillet, avec diminution de 1c. par mois jusqu'en décembre. Cette prime doit être déduite du prix de vente et tout détaillant doit en faire bénéficier totalement ses clients. Cette politique sera certes de nature à favoriser l'achat de grains plus tôt que l'an passé, parce que le producteur sera encouragé à donner sa commande dans le plus court délai.

Cette aide sera sans doute appréciable, mais suffira-t-elle à régler le problème des approvisionnements pour l'automne et l'hiver prochains? La question nous laisse perplexe.

J.-E. BISSON, agronome
Gérant de la Coopérative Can. du Bétail de Québec, Ltée.

St-Valère

—C'est par erreur que nous avons annoncé, dans notre dernière correspondance, le Rév. Frère Jean Vienney, des Frères des Ecoles Chrétiennes; le Rév. Frère Vienney fait partie de la Communauté des Frères du Sacré-Cœur.

—On annonce le mariage de M. Donat Désilets, fils de Mme Vve Napoléon Désilets, avec Mlle Florence Provencher, de St-Joseph de Grantham, fille de M. Mme Edouard Provencher, de notre paroisse.

—Le Rév. Père Désiré Bergeron, O.M.I., d'Ottawa était en visite chez ses parents, M. et Mme Félix Bergeron, de notre village.

—Mme Frank Belleau, d'Abitibi, M. et Mme Adélaïde Thibodeau, M. et Mme Amable Tourigny, Mme Rodolphe Lemay, de Victoriaville, Mlle Aldéa Marceau, de Sherbrooke, en visite chez leur mère, Mme Damase Marceau, dernièrement.

—M. et Mme Philippe Bergeron et leur bambin, Gilles, en visite chez leur beau-frère, M. Walter Vigneault, dimanche, le 25 juillet.

—M. et Mme Edouard Hébert et leurs garçons, de Trois-Rivières, en visite, la semaine dernière, dans la famille Arsène Hébert, son père.

—M. et Mme Jos. Côté et

UN DESSERT DELICIEUX COMPLETE UN MENU PARFAIT

Les ménagères canadiennes savent que les cossetardes et les blancs-mangers faits rapidement et facilement avec la féculé de maïs Canada, pure, de haute qualité, complètent parfaitement n'importe quel dîner ou lunch.

De nos jours, alors qu'on demande aux Canadiens "de bien manger pour bien se porter", ces délicieux desserts seront une addition heureuse à la liste des aliments recommandés dans la campagne nationale de saine alimentation. Observez les règlements alimentaires officiels du Canada et portez-vous bien.

FÉCULE DE MAÏS CANADA

Un produit de THE CANADA STARCH COMPANY, Limited

leurs enfants, de Drummond, en visite dans la famille Lawrence Hébert, père de Mme Côté.

—Mlle Fernande Aubray, de Montréal, en visite dans la famille Arthur Bergeron, son grand-oncle.

—Mlle Fernande Hébert, de Montréal, passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Georges Hébert.

—Mlle Aline Boucher passe quelques jours chez sa cousine,

Mme Robert Letarte, à Warwick.

—Mlle Irène Béliveau est allée passer quelques jours chez sa sœur, Mme Philippe Bergeron et son frère, M. Pierre Béliveau, de la rue Notre-Dame.

—Mme Isidore Langelier, née Léda Bergeron, fille de M. Noé Bergeron, autrefois de St-Valère et maintenant de Wellesby, Boston, Mass., en visite dans les familles Picher et Bergeron.

La gare la plus moderne du continent

LE MERCREDI, 14 juillet, l'honorable J. E. Michaud, ministre fédéral du transport présidait à l'inauguration officielle de la nouvelle Gare Centrale du Canadien National à Montréal, la plus moderne du continent. On voit ici M. Michaud coupant le ruban symbolique devant la porte centrale de la gare. Sur cette photographie on remarque en outre, de gauche à droite: M. R. C. Vaughan, président et directeur-général du Canadien National, le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault qui tient la clef de la gare dans sa main droite, M. J. A. Northey, conseiller d'administration du Canadien National, l'honorable Wilfrid Gagnon, conseiller du Réseau et maître de cérémonie le jour d'ouverture de la gare et l'honorable T. D. Bouchard, ministre provincial de la voirie, qui représentait le gouvernement de Québec.

La photographie du bas montre la façade nord de la nouvelle gare du Canadien National située en plein centre de la ville. Cette gare, où les voyageurs trouveront toutes les commodités modernes marque le début d'un grand développement ferroviaire sur l'île de Montréal. L'édifice lui-même sera un jour masqué par de hautes constructions qui s'élèveront devant et autour de cette gare bâtie au-dessus des voies du chemin de fer.

L'IMPRIMERIE joue, de nos jours, dans le monde commercial, un rôle d'une importance que nul homme d'affaires ne doit négliger.

Personne ne peut avoir confiance... dans des entreprises peu soucieuses de la toilette typographique de leurs circulaires, catalogues, en-têtes de lettres, etc. Le public juge de la qualité de votre marchandise par la qualité de vos impressions.

Nous mettons à votre service une expérience de trois-quarts de siècle, un outillage moderne et un personnel compétent.

Vous vous assurez donc, en nous confiant vos travaux, le service le plus parfait et la satisfaction la plus entière.

L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, INC.

ARTHABASKA, P. Q. — Tél. 65

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

—Mgr Onil Milot, P. A. curé de Ste-Victoire, accompagné de M. l'abbé Rémi Allard, vicaire, est allé faire son pèlerinage annuel à Ste-Anne de Beaulieu, au début de la semaine.

—M. le Chanoine Lucien Hébert, curé de Ste-Gratude de Nicolet était de passage en ville, dimanche dernier, à l'occasion du Congrès des Artisans Canadiens français.

—Le Rév. Père Joseph Poulette, O.M.I., du Cap de la Madeleine, était en visite chez M. et Mme Joseph Hébert, dans le courant de la semaine dernière.

—M. et Mme Roger Bergeron, de Garthby, étaient en visite dans les familles Bergeron et Gendron, la semaine dernière.

—M. Jean Ouellet, marchand, est de retour de St-Jovite, où il a passé quelques jours en villégiature.

—M. et Mme C. S. Lespérance, Mlle Françoise Lespérance et Jacqueline Descoeurs sont allés à La Malbaie, en fin de semaine.

—M. et Mme J. O. Carignan, Mlle Jeanne Leduc, Lucille Carignan et Yvette Carignan sont allés à Rivière du Loup, en fin de semaine.

—M. Fidèle-Edouard Alain est allé à Boston par affaires, dans le courant de la semaine dernière.

—Le Dr et Mme Léandre Laberge ainsi que Mlle Claire Laberge sont de retour de Ste-Flavie de Matane, où ils ont passé quelque temps en villégiature.

—Le Dr et Mme Edouard Côté sont de retour de Rimouski, où ils ont fait un court séjour.

—M. et Mme Edouard Laliberté, de Québec, étaient de passage en ville, en fin de semaine.

—M. et Mme Richard Grignon, de Sorel, passe quelque temps en visite chez Mme Geo. Côté.

—M. et Mme Jean-Marie Parenteau sont présentement en visite chez M. et Mme Willie Parenteau.

—M. et Mme Maurice Lemieux sont de retour de Beauceville, où ils ont fait un court séjour avec leur famille.

—M. et Mme Edmond Gardner, M. et Mme Raymond Tourville, ainsi que M. et Mme Paul Brunelle sont allés à Ottawa et Montréal, en fin de semaine.

—Le Dr et Mme J. P. H. Massicotte, M. et Mme P. H. Descoeurs, ainsi que M. Guy Massicotte sont allés à Québec, dimanche dernier.

—M. Jean-Louis Héon, de Plessisville, était de passage en ville, au début de la semaine.

—M. et Mme A. D. Lannouette passent quelque temps à leur chalet du Lac Nicolet.

—M. et Mme Robert Houle ainsi que leurs fillettes, Carmen et Claire, de Lewiston, Me., sont présentement de passage en ville.

—M. et Mme U. L. Brunelle, Mlle François Brunelle et Colette Brunelle sont allés à Montpellier (Vermont), en fin de semaine, en visite chez des parents.

—M. l'abbé Robert Beaudet, prêtre, qui passe ses vacances dans sa famille, M. et Mme Albert Beaudet, est parti récemment pour un voyage en Abitibi.

—Mlle Gertrude Boucher, de Québec, a passé la dernière fin de semaine dans sa famille, M. et Mme Albert Boucher.

—Mme Lucien Buteau et sa sœur, Mlle Jeannette Rouleau sont revenues de Québec et du Lac Beauport, où elles étaient les invitées de Mme J. E. Bégin (Germaine Rouleau).

—M. Gustave Perreault est venu passer la fin de la semaine chez ses parents, M. et Mme Edmond Perreault.

—M. Adélard Laflamme, de Montréal, en vacances chez ses parents, M. et Mme J. O. Laflamme.

—M. Jacques Buteau est parti pour Québec, chez sa tante, Mme J. E. Bégin.

—M. et Mme Henri Mailhot et leurs enfants sont allés voir leur fils, Gérard Mailhot.

—M. Raymond Bérubé, fils de Joseph Bérubé est allé passer une vacance à Québec, chez son oncle, M. Elphège Beauchesne.

Funérailles de Mme Marcel Lachance

Lundi, le 2 août, ont eu lieu à Warwick, à 10 heures, les funérailles de Isabella Ducharme, épouse de Marcel Lachance, décédée à l'âge de 33 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux fils, Jacques et Pierre; ses sœurs, Mme Alfred Pouliot, (Marie-Louise) de Warwick, Mme Edgar Fournier, (Maria) de Lowell, Mass., ses frères, Joseph et Adélard, de Vinegars Haven, Mass., Siméon, de New-Bedford, Mass.

Le service fut chanté par M. l'abbé Tardif, assisté de MM. les abbés Jolicoeur et Rousseau comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Léo Martel, Antoine Caron, Noël Roy, Edouard Potvin, Roland Martel, Philippe Bergeron, et leurs épouses portaient les rubans.

La croix était portée par Mme Robert Robitaille.

Précédait le cortège, les Dames de Ste Anne, bannière en tête.

Suivaient la dépouille mortelle, son époux, M. Marcel Lachance, son beau-père, M. Adélard Lachance, M. Elzéar Nadeau, M. et Mme Alfred Pouliot, M. et Mme Edgar Fournier, M. et Mme Siméon Duchaine, Mme Willie Duchaine, Mme Alfred Paris, M. et Mme Donat Grégoire, M. et Mme Lionel Lachance, M. et Mme Raoul Lachance, M. et Mme Fernand Lachance, M. Gérard Lachance, Mlle Rachel, Gertrude, Berthe et Andrée Lachance, M. et Mme Wilfrid Lachance, MM. et Mmes Alfred Lachance, Willie Bergeron, Art. Burny, Georges Noury, Gaston Noury, René Couture, Mme Jeffrey Jones, M. et Mme Jean Paul Lavertu, M. et Mme Jean Louis Ouellet, Mlle Rolande, Colette, Pierrette Pouliot, MM. Roger, Jean-Marc et Hermann Pouliot, M. et Mme Alph. Nadeau, M. et Mme Armand Nadeau, Mlle Irma Nadeau, M. et Mme Wilfrid Nadeau, M. et Mme Emile Paris, Lessard Laroche, Mlle Marianne Simard, MM. et Mmes Napol Spénard, Raoul Spénard, Albert Pepin, Roger St-Cyr, Paul Hamel, H. Pouliot, Alfred Pepin, Evariste Hamel, Joseph Laroche, Mme J. S. Jones, MM. et Mmes Robert Bergeron, Euclide Fontaine, Roger Marcotte, Donat Chalifour, Paul-André Marcotte, Gaston, Raymond Marcotte, Mlle Julie et Emilienne Marcotte, Paul, Joseph Alphonse, Roland Bergeron, Mlle Jeanette, Jocelyne, Gisèle Bergeron, Mlle Simonne et Thérèse Burney, M. Alphonse Burney, Mlle Monique et Marielle Lachance, Mlle Yolande Lemieux, M. l'abbé Aphonse Tardif, de Plessisville, et plusieurs autres.

Offrandes de messes: Les familles Fernand Lachance, Alf. Pouliot, Roger Marcotte, A. C. Letarte, Wilfrid Lachance, Ad. Lachance, Mme Alf. Paris, Mlle Eva Marcotte, Béatrice Marcotte, les Dames de la Cong. de Ste-Anne, les familles Omer Lemay, Alfred Lachance, Oscar Lachance, Willie Bergeron, Alp. Lachance, Lionel Lachance, D. Grégoire, Laurent Dubois, Maurice Kirouac, M. Bergeron, Zéphirin Carrier, Mme Willie Duchaine, Mlle Simone Burny, Thérèse Burny, Rachel Lachance.

Trésors spirituels: familles Senevé Labbé, Alfred Lebel, Jos. Besmargian, Ernest Lebel, Lucien Noel, Arthur Burny, Lionel Lachance, Eddie L'Heureux, Wilfrid Lettre, Donat Chalifour, M. Ernest Beaudet, Ubald Beaudet, O. F. Kirouac, Philippe Kirouac, Antonio Lettre, Henri Robitaille, Mlle Alvin Kirouac, Marie-Anne Simard, les Filles d'Isabelle.

Bouquets spirituels: familles Joseph Bélieu, Arthur Martel.

Télégrammes: M. et Mme Henri Lachance, Québec, M. Joseph Duchaine, Vinegars Haven, Mass.

Sympathies: M. l'abbé Alph. Tardif, les Directeurs de la Caisse Populaire de St-Médard de Warwick, les officiers et les membres des Artisans Canadiens Français, les familles Eugène Leblanc, Henri Pouliot, Alcide Talbot, Georges Noury, Antonio Houle, Robert Daigle, Cyrille Ouellette, Louis Langlois, Wilfrid L'Heureux, Louis Fréchette, Cyrille L'Heureux, Joseph Anet, Georges Lafontaine, Fidèle Boulanger, Eugène Lavertu, G. E. Ling, Odilon Bélieu, Alph. Noel, Alp. Couture, H. Provost, Willie Bédit, familles Beaumier et Boutin, Lucien Leboeuf, Jean-Ls Ouellette, Philippe Bergeron, Emile Ducharme, Arsène Provencher, Lessard Laroche, Raoul Spénard, Clément Provencher, R. Robitaille, Edouard Potvin, Alcide Fleury, Nestor Grégoire, Albert Nappert, Amédée Desruisseaux, Wilfrid Grégoire, G. Boulanger, Gérard Roy, Arm. Desharnais, G. E. Houle, Antonio Laroche, Raymond Tessier, Emile Noel, Noel Roy, F. Brisson, Roland Martel, J.-P. Baril, Lucien Baril, Emile Paris, Irène Muir, Roger Kirouac, Léo Martel, N. P. Spénard, O. Lemay, Robert Martineau, Rob. Letarte, G. Guilbault, Alfred Langlois, Oscar Charest, Irène Hannah, Robert Bergeron, P. Emile Provencher, Euclide Fontaine, F. X. Grégoire, Lucien Beauchesne, Jean-Paul Lavertu, Paul Grégoire, Wilfrid Houle, Oliva Charpentier, Arm. Nadeau, Horace Lapointe, Maurice Laroche, François Brisson, André Laurent, Paul Bergeron.

Le convoi Bray peut vous expédier promptement des poussins au cours du mois d'août; aussi des poussins partis. Nous prenons les commandes pour livraison au cours des mois de septembre et octobre. Commandez maintenant ce que vous voulez en voyant nos agents: MAURICE VERVILLE, Aston Jet; J. H. RONDEAU, Ste-Elisabeth; Médéric BRETON, R.R. 2, Ste-Sophie.

MAISON A VENDRE

Jolie maison, avec parterre, jardin, arbres fruitiers, garage, située à St-Paul de Chester, Co. Arthabaska, à vendre à prix raisonnable. Cause: départ. S'adresser à Dr Maurice CARON, St-Paul de Chester

5 août 2 f.

POUSSINS "BRAY"

Le Convoir Bray peut vous expédier promptement des poussins au cours du mois d'août; aussi des poussins partis. Nous prenons les commandes pour livraison au cours des mois de septembre et octobre. Commandez maintenant ce que vous voulez en voyant nos agents: MAURICE VERVILLE, Aston Jet; J. H. RONDEAU, Ste-Elisabeth; Médéric BRETON, R.R. 2, Ste-Sophie.

PROPRIETE A VENDRE

Restaurant Blue-Bird, fixtures, au No. 255A Notre-Dame. S'adresser à

M. D. E. BOUCHER, 255A Notre-Dame, Victoriaville.

29 juillet 2 f.

A VENDRE

Ameublement de salle à dîner en parfait ordre—une table, un buffet, quatre chaises en noyer solide.

S'adresser à MARCEL GARNEAU, Notaire, Arthabaska.

24 juin j.n.o.

Tél. 652

J. H. MATTE

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Vérifications municipales, scolaires et commerciales

Préparation des rapports sur le Revenu

17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE

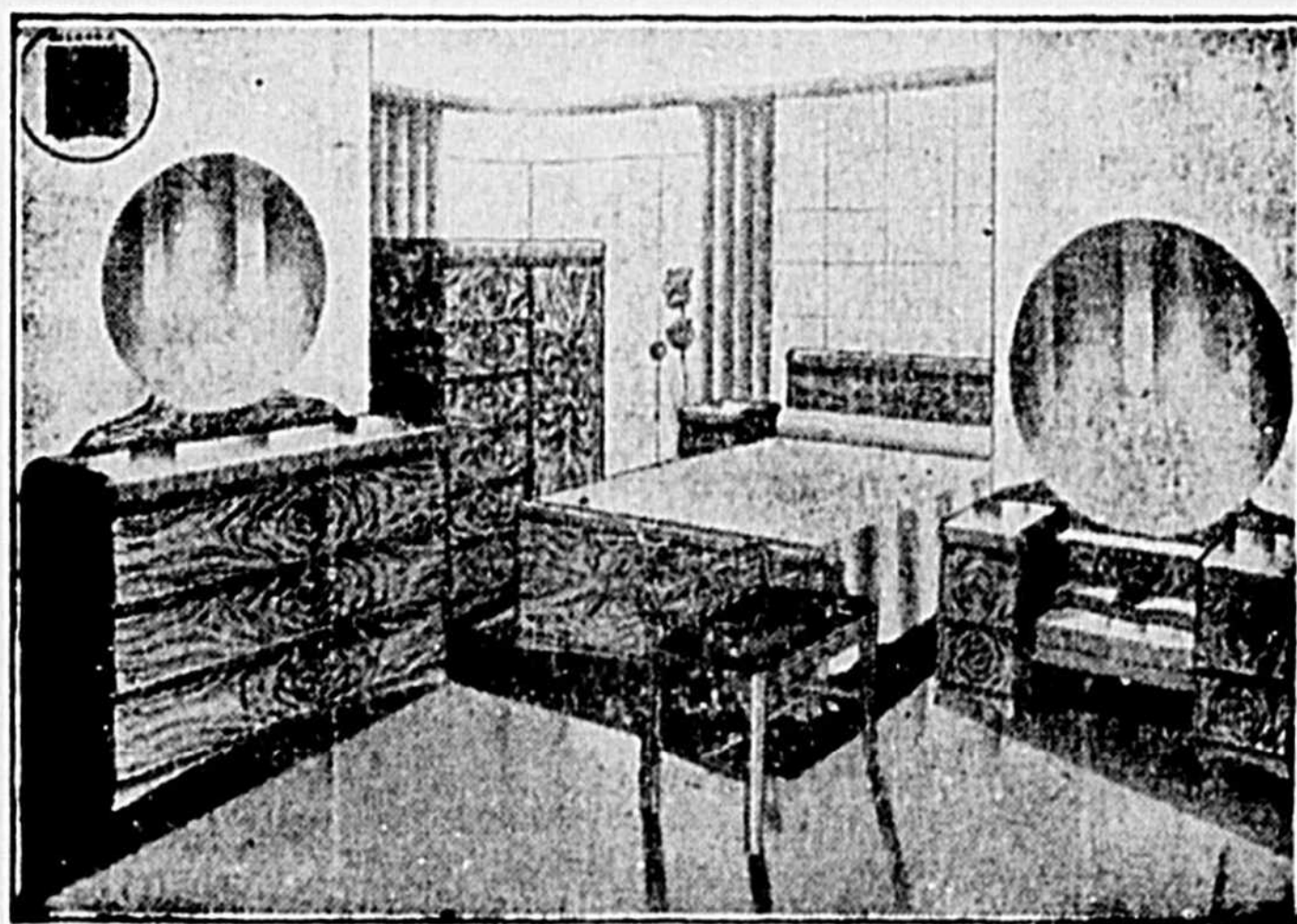
VICTORIAVILLE, P. Q.

Wilfrid Mailhot, Gaston Noury, Léonard Jutras, Emile Fréchette, Ovide Royer, Eugène Nadeau, René Couture, Emile Tessier, Siméon Therrien, Mlle Thérèse Gervais, Eugénie Tardif, Maria Tardif, Noella Compagnia, Diane Laroche, Emilienne Marcotte, Julie Marcotte, Gertrude Lachance, Marthe Lachance, Georgette Girard, Yvonne Martel, Jeanne Gauthier, Rita Laroche, Ludvine Fréchette, Béatrice Cloutier, Mmes Philippe Grégoire, C. E. Gaudet, Alfred Hamel, B. L. Charon, Delvina Fournier, J. S. Jones, MM. Armand Baril, R. Marcotte, Paul A. Marcotte, Rol. Brisson, Gaston Marcotte, Ls-Ph. Compagnia, Omer Hamel, Ferdinand Marcotte, Wilfrid Lemieux.

Nous offrons aux familles en deuil l'expression de nos plus vives condoléances.

EASTERN FURNITURE LIMITED

VICTORIAVILLE, P.Q.



Manufacturiers de

Chaises, bassinettes, table de bout et à café, ameublements de salle à déjeuner et à dîner, et de chambre coucher.

En vente seulement chez nos clients, les marchands de meubles.

Nous achetons

toutes les sortes de bois francs et de bois mou, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME

257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés?

Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles?

Si non, voyez

P.-H. PLOURDE SILOES PLOURDE Edifice Piroli — Victoriaville

THEATRE VICTORIA VICTORIAVILLE

Ouverture chaque soir à 8.00 hres

Admission: 30-40 cts

Matinée chaque Samedi et Dimanche à 2.30 hres.

Admission: 25-30 cts.

Le prix d'admission comprend les taxes.

Samedi-Lundi, 7-9 août

Danielle Darrieux, Pierre Mingand,

"RETOUR A L'AUBE"

En plus: Sujets courts, Cartoon, News et l'Orchestre de "Ray McKinley".

Dimanche, le 8 seulement

2.30-8.00 hres: "CHATTERBOX"

Joe E. Brown, Judy Canova.

3.45-9.15 hres: "WE WERE DANCING"

Norma Shearer, Melvyn Douglas.

Mardi-Mercredi, 10-11 août

Un grand succès avec Bette Davis et P. Henreid.

"NOW VOYAGER"

Aussi "YANKS AHOY"

Avec William Tracy Marjorie Woodworth.

Jeudi-Vendredi, 12-13 août

8.00 hres "DESERT VICTORY"

La Victoire d'Afrique (complètement parlée en français)

9.00 hres: "JITTERBUGS", Laurel et Hardy.

MIDNIGHT SHOW à 11 heures

Vendredi-Samedi, 13-14 août

Un autre succès que vous voudrez revoir!

"A YANK IN THE R.A.F."

Avec Betty Grable, Tyrone Power.

Admission: 20c. (taxes incl.)

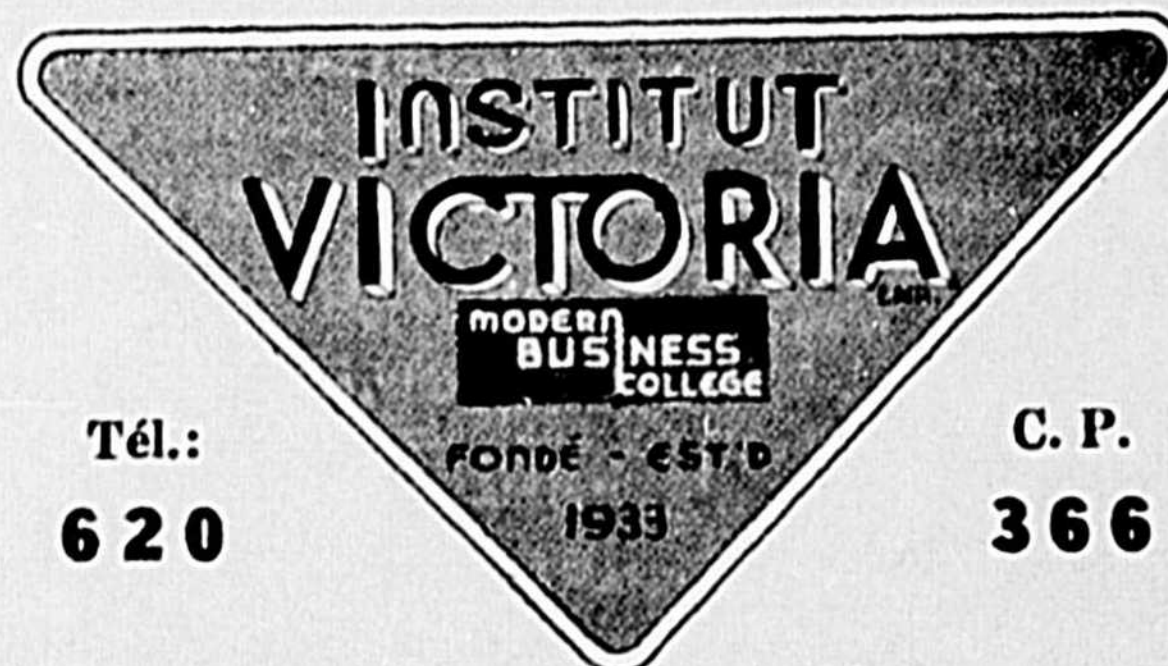
BIENTOT:

COMMANDOS STRIKE AT DAWN—P. Muni.

SPRINGTIME IN THE ROCKIES (technicolor) avec Betty Grable, Carmen Miranda.

POWERS GIRL—Benny Goodman et Orch.

"Un bon Cours d'Affaires est le placement qui rapporte le plus d'intérêt"
..... SURTOUT s'il est fait en Anglais
Et l'endroit idéal est à l'



Tél.: 620

C. P. 366

Gérard Bergeron, B.A., G.C.T.

Prop.-Principal

13, rue St-Zéphirin VICTORIAVILLE, Qué.

Matières enseignées

Langue anglaise (au complet)	Machines à additionner et à calculer
Langue française (au complet)	Machine duplicatrice
Correspondance bilingue	Comptabilité bilingue
Mathématiques commerciales (en Anglais)	Filières et Index (Synoptique)
Calcul rapide et de précision (en Anglais)	Machine duplicatrice (Théorie et Pratique)
Sténographie bilingue	Théorie des Affaires (Anglais et Français)
Dactylographie bilingue	Pratique des Affaires (Anglais et Français)

ENTREE: JEUDI, 2 SEPTEMBRE 1943.

Inscription: dès maintenant.

Il est préférable de réserver votre place sans délai.

Le Cours se fait en deux ans après le Certificat de 7e Année. Et plus facilement qu'en un an après le Certificat de 9e Année. Il est donc important de Commencer le Cours d'Affaires dès la 8e Année.

Sur une tombe lointaine

(Suite de la page 2)

nos plus grands écrivains. Il a voulu avant tout être un écrivain: il a été l'esclave de son métier. Chaque jour de sa carrière, chaque matin, il prenait sa plume comme l'ouvrier s'empare de son outil pour aller "faire sa journée". Peu importe qu'il eût l'inspiration ou non: il écrivait, abondant tous les sujets les plus sérieux, comme les plus puériles. On pourrait même, et d'ailleurs c'est ce qu'on n'a pas manqué de faire, lui reprocher de s'être éparpillé sur trop de sujets et de ne s'être spécialisés dans aucun. N'empêche qu'il a excellé aussi bien dans les arts que dans l'histoire ou dans la critique. En 1914, parlant de Laure Conan devant la Société Franco-Américaine, il disait: "L'on ne devient pas écrivain. On l'est en naissant, ou on ne le sera jamais. C'est la nature qui distribue ce don divin."

Il se peignait tout simplement.

Mais encore une fois qui pense aujourd'hui à Henri d'Arles?

Quels hommages a-t-on jamais rendus à sa mémoire? A peine quelques articles ici et là, chez nous et surtout chez les Franco-Américains. L'un d'eux, M. Adolphe Robert, a écrit de son oeuvre:

"Une production littéraire qui s'échelonne sur une période de vingt-sept ans, au rythme de presque un volume par année, représente dans la littérature française sur ce continent, de production plutôt modeste, un apport qu'on ne saurait ignorer plus longtemps."

Devant cette haute personnalité de notre monde intellectuel, on nous pardonnera bien l'hommage d'un mot d'éloge que nous aimons à lui décerner à l'occasion du jour anniversaire de sa mort, 9 juillet. L'occasion, d'ailleurs, est bonne pour rappeler ce que fut Henri d'Arles dont le père était d'origine bretonne et la mère franco-américaine. Il naquit à Arthabaska en 1870. Il étudia au petit séminaire de Québec puis à celui de Saint-Hyacinthe. A 19 ans, il entre dans l'Ordre de Saint-Dominique. Il est ordonné prêtre le 25 mars 1895 et attaché à diverses fonctions de son Ordre, à Saint-Hyacinthe, à New-York, à Lewiston et à Fall-River. En 1912, il quitte l'Ordre et passe au clergé séculier du diocèse de Manchester. A partir de 1903, il écrit nous l'avons dit, sur tous les sujets: "de omni seculi et de quibusdam aliis". Puis il voyage, en Terre Sainte, où il s'inscrit à l'Ecole Biblique de Jérusalem; en France, où il suit des cours à la Sorbonne, à l'Institut Catholique de Paris, au Collège de France; en Italie, il s'inscrit au Collège canadien à Rome. C'est là que la mort le frappe alors qu'il songeait à retourner au pays.

Une suggestion a été exprimée par M. Adolphe Robert, que nous venons de citer et qui est président général de l'Association Canado-Américaine: "C'est sous le ciel de l'Italie que Henri d'Arles dort son dernier sommeil. Ainsi se réalise chez lui le vœu de l'artiste qu'il a toujours été. Mais, d'autre part, il était si attaché à la terre canadienne qu'il serait peut-être à propos de songer à rapatrier un jour ses cendres sur les bords du St-Laurent, comme on l'a fait pour Calixa Lavallée."

Voilà, certes, un projet qu'il conviendrait de réaliser, après que l'abominable tourment qui souffle sur le monde aura pris fin.

Henri Deschamps.

—"Le Progrès du Golfe"

A VENDRE

Auto-neige (snow-mobile) bombardier usagé à vendre immédiatement à prix raisonnable. Cause de départ. Conditions: comptant. S'adresser à

Dr Maurice CARON, St-Paul de Chester.

Le samedi après-midi et le dimanche.

5 août 2 f.

CULTIVATEURS

● ● ● ● ●

● L'Abattoir de Princeville—Succursale de la Coopérative Fédérée—en plus de vous obtenir le plus haut prix possible pour vos animaux de boucherie, vous offre l'avantage d'un marché qui vous est accessible tous les jours de la semaine, dans n'importe quel temps de l'année.

● Pour le bon maintien de vos bestiaux et afin de rendre plus lucratif l'élevage de la volaille, nous vous engageons d'utiliser les rations balancées de marque "Coopérative" et "Fédérée".

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

Un abrégé de secourisme

Afin de renseigner le plus possible notre population sur les soins des victimes en cas d'attaques aériennes, l'Association ambulancière Saint-Jean vient de publier une brochure intitulée: "Un abrégé de Secourisme". Imprimé dans les deux langues, cette brochure est distribuée dans toute la province afin de permettre au plus grand nombre possible de personnes d'apprendre les premiers soins à donner en cas d'urgence.

L'abrégé traite des blessures habituelles résultant des attaques aériennes et du traitement approprié dans chaque cas. Il ne contient que 8 pages dont la dernière est consacrée à l'étude des bandages et des noeuds.

C'est un document des plus utiles en cas d'urgence et le fait qu'il est abrégé aide à découvrir vivement le paragraphe dont on a besoin. Tous ceux qui habitent la province, particulièrement ceux qui vivent dans des endroits exposés aux raids devraient toujours avoir ce livret sur eux ou à portée de la main. Son petit format le rend facile à tenir dans sa poche.

Cet abrégé a été écrit par un expert, le Docteur D. S. Todd-White, M.R.C.S., qui, ayant vécu en Angleterre pendant les attaques aériennes, nous fait part de ses observations intéressantes. Cet ouvrage était spécialement destiné aux organismes de protection contre les attaques aériennes.

On a jugé qu'il était sage de mettre au verso du pamphlet une carte montrant les artères et les points de compressions en cas d'hémorragies. Cette addition très utile complète un ouvrage déjà très pratique.

Il est également démontré comment former une classe d'adultes n'importe où, sous la juridiction du conseil provincial du Québec de l'Association ambulancière Saint-Jean, pour l'enseignement du secourisme et des soins à domicile. Ces renseignements seront très utiles aux personnes des centres ruraux.

On fait aussi appel à toute la population. Il y a cinq manières d'aider: Vous servir de votre influence pour la formation d'un Centre local; Vous inscrire dans une classe de secourisme, de soins à domicile, d'hygiène domestique; Devenir membre ordinaire; Intéresser les autres dans l'entreprise de votre Centre local.

A VENDRE

SALON DE BEAUTE

1 machine à permanent "Acme",
2 séchoirs,
1 réservoir à eau chaude électrique "Thermo",
2 sets de chauffeurs,
2 fauteuils,
et autres accessoires.
En bloc seulement.
S'adresser à:

3 Ave du Presbytère, Victoriaville.

M. C. H. BLAND

Devient membre du Comité consultatif du Service Sélectif National.

L'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a annoncé la nomination de M. C. H. Bland, B.A., président de la Commission du Service civil, comme membre du Comité consultatif du Service sélectif national.

Ce comité, autorisé par arrêté en Conseil, assiste le Directeur du Service sélectif national, à titre consultatif, sur la mise en oeuvre du capital humain dans la poursuite de la guerre, et sur l'administration et l'exécution des règlements du Service sélectif national (emplois civils). Le Comité est composé de représentants des corps de métiers, des patrons, de l'agriculture, des anciens combattants et des ministères fédéraux. Jusqu'ici la Commission du Service civil n'y était pas représentée.

La nomination de B. Bland à ce comité, a déclaré le Ministre du Travail, a pour but d'élargir les cadres du Service Sélectif. On estime en effet que la présence de M. Bland sur ce comité contribuera à rendre plus étroits les rapports entre le Service Sélectif et l'industrie en ce qui concerne les disponibilités de capital humain. En outre, a ajouté M. Mitchell, le comité bénéficiera de l'expérience et des conseils d'un fonctionnaire éminent.

PRISONNIERS DE GUERRE POUR LES CHAMPS DE BETTERAVES A SUCRE

Près de 500 militaires allemands, prisonniers de guerre furent "empruntés" à un camp du sud de l'Alberta, et transportés quotidiennement, aller et retour aux champs de betteraves de Raymond. Par suite d'un arrangement avec l'Association des producteurs de betteraves à sucre, on mit ces hommes au sarclage et à la culture des betteraves. Les cultivateurs disent que l'aide ainsi procurée est arrivée à point, vu la pénurie de main-d'oeuvre, et que les prisonniers ont travaillé consciencieusement et apparemment de très bon gré.

Ces travaux ont duré un mois environ, et les officiers responsables rapportent qu'il ne s'est produit aucun incident à l'occasion de ces voyages hors de camp.

L'on considère très sérieusement la question d'employer également des prisonniers de guerre à la récolte des pommes de terres et à des travaux généraux de ferme dans le district de Raymond. Quant aux salaires, il y eut un arrangement entre les fermiers et le Gouvernement fédéral, les prisonniers recevant une somme nominale pour leurs services.

On n'est jamais si ridicule d'avoir. — La Rochefoucauld.

AVERTISSEMENT OPPORTUN

L'Ottawa Better Business Bureau nous prévient que les détenteurs d'obligations de la Victoire doivent être sur leurs gardes à cause de certains faiseurs d'affaires peu scrupuleux. Cet avertissement mérite d'être pris en sérieuse considération.

En effet, le Bureau fait remarquer que les obligations de la Victoire semblent rapidement devenir le principal réservoir d'épargne de la plupart des familles canadiennes. Pareils placements et pareilles valeurs constituent toujours un attrait de premier ordre pour les escrocs qui, par leurs machinations, tentent de persuader aux gens de racheter leurs obligations et de leur confier cet argent en les rassurant sans vergogne qu'ils deviendront riches très rapidement.

Le Bureau ajoute: "Une chose est certaine, c'est que ces propositions seront présentées de manière alléchante. Elles sembleront plausibles afin que nous en venions à conclure le marché. Il nous paraîtra même, parfois, que nous manquerions une excellente occasion de faire de bon profit. Malheureusement, dans les affaires de ce genre, l'instigateur est vraiment le seul à réaliser des bénéfices. Par conséquent, si l'on cherche à vous persuader de racheter vos obligations pour faire un "placement" dans des affaires douteuses, PRENEZ GARDE! Pre-

Les grands mérites de l'initiative privée...

(Suite de la 1ère page)

rait pour l'avenir l'accélération régulière. Pour assurer le rétablissement et l'amélioration progressive de la situation, nous devons compter d'abord et surtout sur l'initiative privée, qui a su mettre en valeur les ressources du pays et qui a été l'artisan des remarquables progrès du dernier demi-siècle. C'est elle qui fondera des entreprises qui fourniront du travail aux ouvriers, et dont elle assumera les risques pourvu qu'elle entrevoie la perspective d'un bénéfice. Rien n'est à la fois plus injuste et plus inintelligent que les diatribes de la démagogie contre le profit licite, le profit en soi. Le profit, légitime rétribution de ceux qui participent à la production et à la répartition des biens, est en outre une source de salaires et d'impôts. C'est aussi une mesure qui permet de faire le départ entre

nez tous les renseignements nécessaires avant de vous lancer dans cette entreprise, pour les raisons suivantes:

- 1—Ce peut être une escroquerie.
- 2—C'est être vraiment patriote que de conserver les obligations que vous avez achetées.
- 3—Ces obligations, représentent l'un des meilleurs placements que vous puissiez faire."

l'entreprise économiquement saine, qui est un avantage pour la collectivité, et l'entreprise onéreuse, qui lui est préjudiciable.

Les pouvoirs publics, grâce aux pensions de vieillesse et surtout à l'assurance-chômage qui associe le patron et l'ouvrier dans une oeuvre de prévoyance, empêcheront les personnes incapables de travailler ou momentanément sans emploi de tomber dans le dénuement, et ils contribueront ainsi à entretenir l'activité économique en soutenant le pouvoir d'achat pendant les périodes de ralentissement. Ce ne sont pas eux, toutefois, qui pourront assurer, à coup de décrets, d'arrêts et d'ordonnances, la marche normale des affaires. Aussi, loin de prétendre se substituer à l'initiative privée, l'Etat devrait-il s'efforcer de collaborer avec elle, afin d'en favoriser le libre fonctionnement. Si le gouvernement s'engageait dans l'industrie en concurrence avec des sociétés privées sur lesquelles ils prélèverait des impôts dans ses propres entreprises seraient affranchies, il réduirait le rendement et la productivité financière de ces sociétés, ce qui rétrécirait en même temps les trois sources de revenus alimentant la sécurité sociale: les bénéfices de l'industrie, les salaires des ouvriers et les recettes fiscales."

"L'Information"

Commission des prix...

(Suite de la page 1)

établis.

LE PRIX DU PAPIER JOURNAL

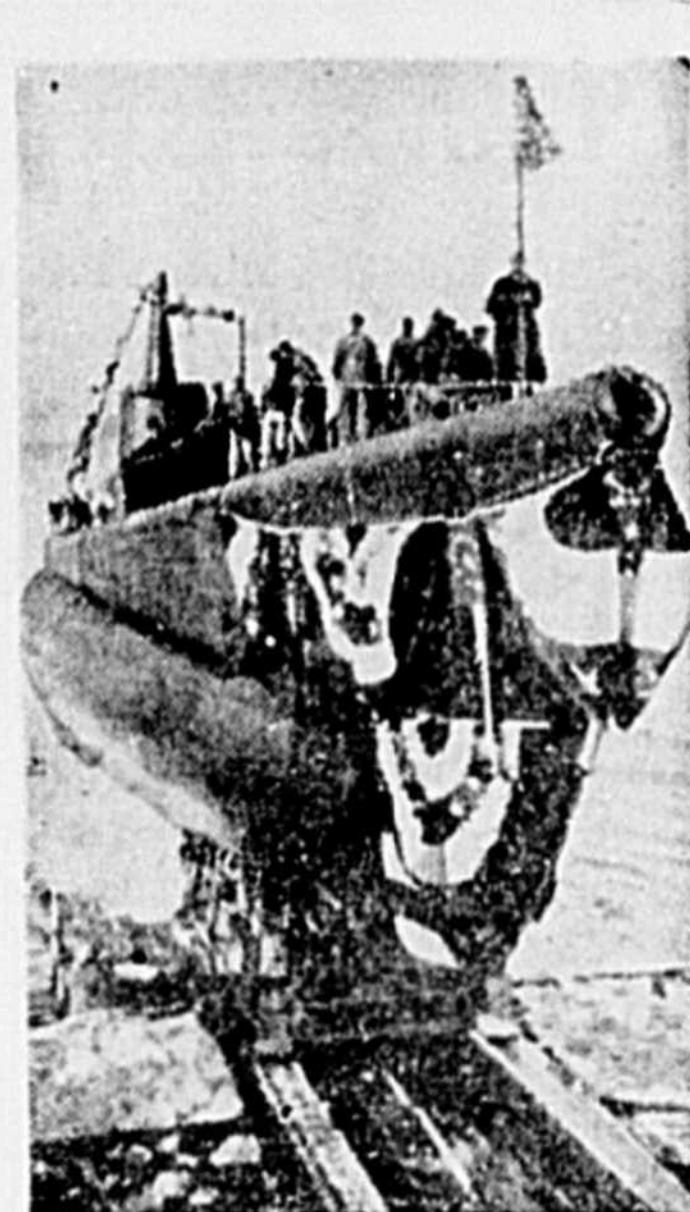
La Commission des prix déclare que le prix du papier journal au Canada augmentera de \$4 la tonne à partir du 1er septembre 1943. Cette augmentation est en conformité avec une hausse égale qui vient d'être annoncée aux Etats-Unis.

DISTRIBUTION DES MARCHANDISES RARES

Des experts de la Commission des prix ont conçu un projet à l'effet d'établir une juste répartition des marchandises rares et les marchands, conditionneurs, fabricants, grossistes, etc., ont entrepris de le réaliser. D'après ce plan les fournisseurs doivent distribuer proportionnellement les marchandises rares entre tous les clients selon le calendrier des ventes de l'année financière 1941.

DEVANT LES TRIBUNAUX

Une compagnie de gros pour la vente des légumes établie à Montréal, et un marchand de légumes de Windsor, Ont., trouvés coupables d'avoir fait des transactions illégales dans le but de hausser le prix des pommes de terre ont chacun été condamné à payer une amende de \$500 et les frais des



NOUVEAU SOUS-MARIN

Voici un nouveau sous-marin que la marine américaine vient de lancer des chantiers du Connecticut. Mlle Belle Baruch, fille de M. Bernard M. Baruch, a été la marraine du nouveau submersible.

causes.

Pour avoir vendu des pommes de terre à un prix plus élevé que juste et raisonnable, Henri Deshaies, de Saint-Sylvestre, et Mme Albert Bédard, 61, 7e Ave, à Shawinigan Falls, ont été condamnés respectivement par le juge Lacoursière, à une amende de \$25 et aux frais.

Médard Durocher et René Messier, faisant affaires sous le nom de Durocher et Messier, 66 rue Champlain, à Valleyfield, ont été condamnés par le juge André Régulier, à une amende de \$25 et aux frais, pour avoir vendu des pommes de terre à un prix plus élevé que juste et raisonnable.

Raison et utilité des Permis pour Spiritueux

L'émission de permis autorisant les consommateurs à acheter des spiritueux est une innovation récente de la Commission des Liqueurs de Québec, bien que cette forme de contrôle ait toujours été l'un des éléments principaux du système adopté par les gouvernements des autres provinces du pays. Toutefois, la province de Québec n'a recouru à ce moyen que parce que les circonstances le lui imposaient.

Cette mesure est nécessaire parce que le public désire acheter plus de spiritueux que nous n'en avons en magasin et que nous ne pouvons nous en procurer.

Diverses méthodes s'offrent aux entreprises ordinaires lorsqu'elles se trouvent en présence d'une situation comme celle-là. La formule ordinaire consiste à augmenter les prix afin que la demande s'ajuste à l'offre. Cependant, comme le déséquilibre entre l'offre et la demande provient de conditions anormales résultant de la guerre et dont personne ne saurait prévoir la durée, l'adoption de cette méthode entraînerait des difficultés sérieuses. Aussi serait-elle, et avec raison, condamnée par l'opinion publique aussi bien que par la loi.

Ces remarques s'appliquent à presque toutes les denrées de consommation et, dans le cas de produits essentiels, tels que les aliments, le rationnement s'impose afin qu'il y ait une juste répartition des approvisionnements disponibles. En l'occurrence, il importe de limiter la quantité qu'un particulier peut acheter au cours d'une période donnée. Tout le monde connaît ce système.

Après une étude approfondie de la situation résultant de la guerre et de ses répercussions sur ses stocks et ses sources d'approvisionnement, la Commission des Liqueurs de Québec, soucieuse de servir le public de la façon la plus équitable, a autorisé l'émission de permis.

Sous certains rapports, ces permis ressemblent aux coupons de rationnement pour les aliments et dont l'usage est généralisé. Il y a toutefois, entre les deux, des différences qu'il importe de souligner et de ne pas oublier.

Premièrement, les vivres rationnés sont essentiels à la santé et au bien-être de la nation. Quoi qu'on puisse dire des boissons alcooliques, on ne saurait les comparer avec les aliments.

Deuxièmement, le rationnement des denrées s'applique à tous les citoyens qui ont droit à une carte de rationnement, et les quantités allouées ont été établies en conséquence. Tel n'est pas le cas pour les permis de spiritueux.

En adoptant ce système, la Commission des Liqueurs de Québec estime que ces permis ne seront réclamés et qu'ils ne seront émis qu'aux personnes de bonne foi consommant des produits distillés et que celles qui ne sont pas comprises dans cette catégorie ne solliciteront pas de permis et ne se prêteront pas à l'émission illégale de permis.

La quantité de spiritueux que les détenteurs de permis peuvent se procurer est basée sur le nombre approximatif des personnes qui sont autorisées à se procurer de la boisson, d'après les statistiques de la Commission des Liqueurs.

Par conséquent, ceux qui obtiennent des permis non seulement pour eux-mêmes, mais pour les membres de leurs familles qui n'avaient pas l'habitude de faire usage de spiritueux, déjouent les projets de la Commission des Liqueurs et ils ne font que rapprocher le temps où il faudra réduire davantage la quantité allouée.

On doit toujours se rappeler que la condition essentielle à l'émission de permis, c'est qu'ils ne sont pas transférables. Le système des permis fonctionnera d'une façon satisfaisante pourvu que cette condition soit strictement remplie.

En outre, le fait qu'un permis donne droit au détenteur d'acheter telle quantité déterminée, ne signifie pas nécessairement qu'il doit acheter cette quantité. Cela représente le maximum que chaque détenteur peut se procurer et chacun doit s'efforcer d'acheter et de consommer moins que sa quote-part.

L'une des raisons principales de l'émission de permis, c'est de s'assurer que durant ces jours difficiles et ceux qui suivront, la Commission des Liqueurs ne soit pas désorganisée. Cela exigera certains sacrifices et de la discipline, mais si l'on envisage la situation avec calme, on se rendra compte que, dans les circonstances, on nous demande peu. Tout citoyen doit faire preuve de bonne volonté et s'adapter promptement à la situation.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC